



LE DEVOIR

À quelques semaines des élections ?

Martin se rapproche des autochtones

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Paul Martin, le candidat au leadership, avait promis d'ouvrir un dialogue avec les autochtones. Paul Martin, le premier ministre, leur a promis hier «un siège à la table» chaque fois que des décisions les concernant de façon importante seraient prises.

«Plus question que nous, à Ottawa, développions d'abord des politiques pour n'en discuter qu'ensuite avec vous. Ce principe de collaboration constituera la pierre angulaire de notre nouveau partenariat», a déclaré le premier ministre Paul Martin hier, lors d'une table ronde convoquée à son initiative et à laquelle participaient une vingtaine de ministres et plus de 70 leaders des 1,4 million d'autochtones, Métis et Inuits du Canada.

Le grand chef de l'APN, Phil Fontaine, voit une amorce d'un véritable changement

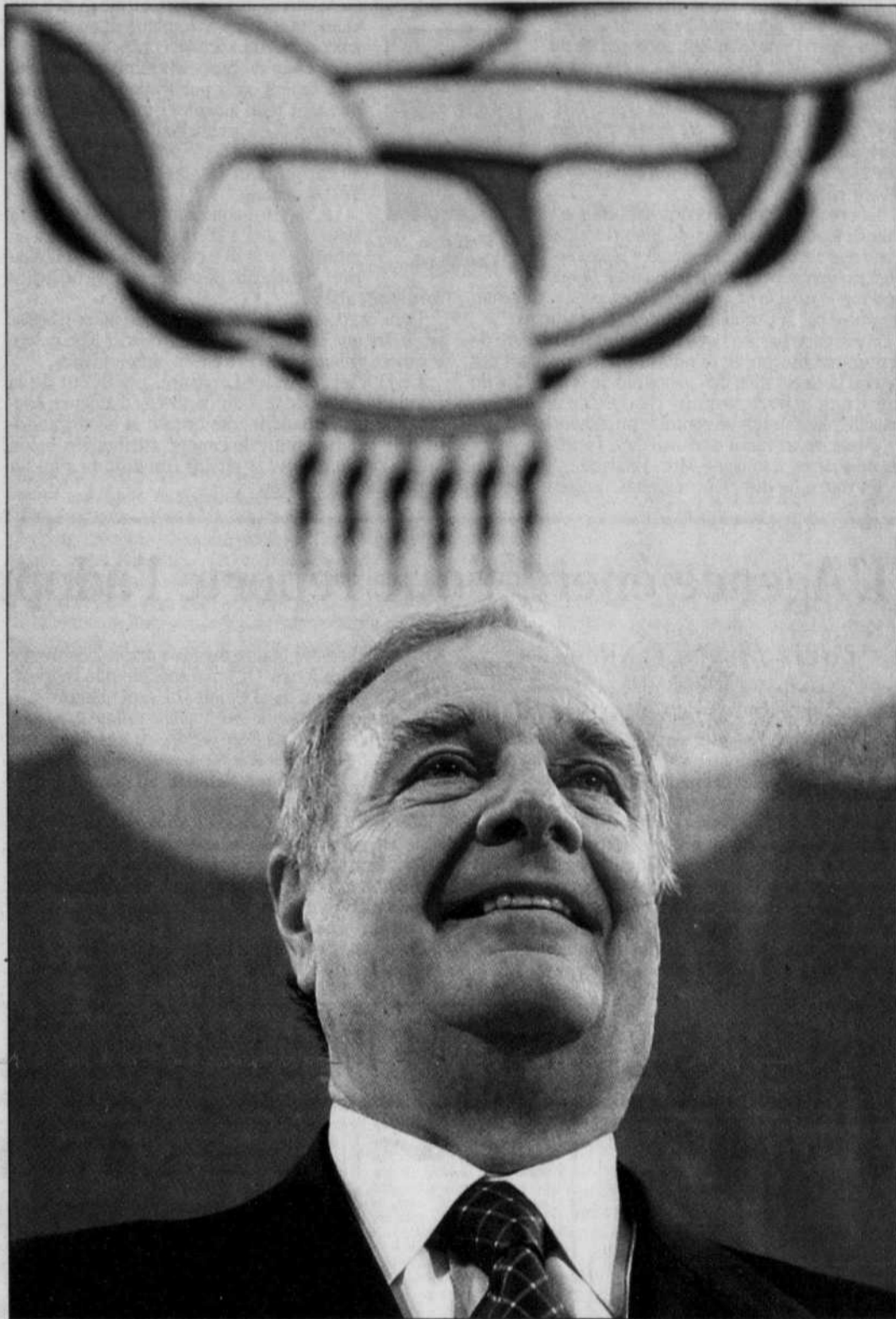
été sur la santé, malgré une demande de l'Assemblée des Premières Nations (APN).

Malgré cela, le grand chef de l'APN, Phil Fontaine, a vu dans cette rencontre l'amorce d'un véritable changement dans les rapports entre les autochtones et Ottawa. «C'est nettement plus qu'une occasion de photos. [...] C'est un début, un important premier pas. Mettons-nous maintenant au travail pour aller de l'avant ensemble», a-t-il dit, avant de réitérer les exigences de son organisation, dont le respect des pouvoirs et de la diversité des nations autochtones.

Le moment choisi pour tenir ce sommet a suscité un certain scepticisme au Parlement, les partis fédéraux,

VOIR PAGE A 8: MARTIN

■ Le ministère de Paul Martin aurait favorisé une firme de consultants en 1995, page A 3



JIM YOUNG REUTERS

Le premier ministre Paul Martin lors de l'ouverture d'une table ronde, hier à Ottawa, à laquelle ont participé une vingtaine de ministres et plus de 70 leaders des 1,4 million d'autochtones, Métis et Inuits du Canada.

Québec souverain: Marois veut du temps

Pas question de précipiter la tenue d'un référendum

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

En cas de victoire du Parti québécois aux prochaines élections, Pauline Marois rejette l'idée de tenir rapidement un référendum sur la souveraineté et préconise plutôt une démarche ordonnée qui repousserait la consultation populaire à la deuxième moitié du premier mandat.

Dans une lettre ouverte envoyée à certains quotidiens, la députée de Taillon, Pauline Marois, propose que, dès les premiers jours du prochain mandat du PQ, le gouvernement péquiste crée une assemblée constituante qui rédigerait un projet de Constitution d'un Québec souverain. Dès la formation du nouveau gouvernement, le premier ministre ou la première ministre prendrait la tête d'un ministère de l'Accession à la souveraineté.



Pauline Marois

VOIR PAGE A 8: MAROIS

■ La chronique de Michel David, page A 3

■ La lettre de Pauline Marois, page A 7

Controverse autour du livre de Woodward

PASCAL RICHE
LIBÉRATION

Washington — La scène est racontée dans le dernier livre-enquête de Bob Woodward, qui sort en librairie aujourd'hui. Le lundi 13 janvier 2003, dans le bureau ovale, George Bush reçoit son secrétaire d'Etat Colin Powell pour l'informer qu'il compte entrer en guerre contre l'Irak: «Les inspections [de l'ONU en Irak] ne mèneront à rien, je pense vraiment que je vais devoir le faire. — Vous êtes sûr? Vous avez conscience des conséquences, glisse Powell. Vous savez que vous allez devenir le propriétaire de cet endroit.» Le président répond qu'il comprend, mais il pense qu'il «doit le faire». «Vous êtes avec moi sur ce coup-là?», demande Bush. Powell, bon soldat, opine.

VOIR PAGE A 8: WOODWARD

ACTUALITÉS

L'organisation du forum de Montréal pourrait être confiée à un tiers

■ À lire en page A 3

INDEX

7	8313 00065	8	
Annances.....	A 4	Idées.....	A 7
Avis publics.....	A 2	Météo.....	A 4
Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
Décès.....	A 4	Mots croisés.....	A 2
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Des études révèlent des effets inconnus de la pollution atmosphérique

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Une série d'études nouvelles montrent, s'il en fallait encore une démonstration, que l'atmosphère terrestre est loin de nous avoir livré tous ses secrets, même si les efforts pour la comprendre poussent parfois dans des directions opposées.

La plus surprenante de toutes ne touche pas le réchauffement du climat, mais bien la pollution des cours d'eau de la Nouvelle-Angleterre. Elle est particulièrement surprenante, car elle indique que la moitié des apports d'azote et de phosphore des cours d'eau de cette région provient des précipitations atmosphériques et non pas principalement de sources aquatiques. Elle risque fort, indiquent ses auteurs du US Geological Survey de remettre en question plusieurs normes, qui régissent les rejets des effluents industriels ou la pollution diffuse d'origine agricole. En effet, les normes sont en général conçues comme si les apports atmosphériques n'étaient pas si abondants, ce qui implique de revoir ce qu'on autorise légalement comme apport d'origine terrestre si on veut respecter les seuils de survie des espèces présentes dans les cours d'eau.

Selon l'étude en question, les apports atmosphériques en Nouvelle-Angleterre, qui totaliseraient 42 000 tonnes métriques annuellement, proviennent autant de sources de pollution atmosphériques situées près des cours d'eau que de très loin. Les principales sources recensées par cette étude sont la combustion des carburants fossiles (transports et production d'électricité thermique), les engrais chimiques ainsi que les engrais d'origine animale qui semblent prendre en partie la voie des airs pour aller retomber plus loin. Les usines d'épuration ainsi que plusieurs activités urbaines, souvent apparentées au smog, ajoutent à cette contribution globale. L'azote et le phosphore sont des éléments essen-



MARK BAKER REUTERS

Un épais nuage de smog dans le port de Sydney, en Australie. L'étude des effets de la pollution sur l'atmosphère réserve bien des surprises.

tiels à la croissance des plantes et même à la vie aquatique dans les cours d'eau. Mais au-delà d'un certain seuil, la prolifération des algues et autres plantes provoque un déséquilibre important, et l'oxygène disponible n'est plus suffisant pour certaines espèces, ce qui peut se traduire par d'importantes mortalités de poissons ou rendre impossible l'usage récréatif de certains cours d'eau.

Les composés azotés, qu'on retrouve dans les aérosols crachés par plusieurs industries comme les centrales thermiques, auraient toutefois un effet modérateur, si l'on peut dire, sur le réchauffement du climat, mais pas au point d'arrêter sa progression.

Moins d'ensoleillement

D'autres études indiquent en effet que, même si le climat se réchauffe depuis les années 50 de façon

marquée — en moyenne un dixième de degré par décennie — l'ensoleillement au sol diminue dans certaines régions du monde, particulièrement les régions industrielles en raison de la persistance, surtout locale, de ces aérosols. Globalement, les chercheurs notent une réduction d'environ 7 watts par mètre carré depuis les années 60. Aux États-Unis, un pays intensément industrialisé, la réduction du rayonnement solaire atteint 18 watts par mètre carré, ce qui indique une nette réduction de l'énergie disponible.

L'explication réside dans les particules en suspension qui prennent la forme d'aérosols atmosphériques. Ces particules réfléchissent ou bloquent la voie au rayonnement du Soleil, réduisant l'énergie solaire disponible sur la surface terrestre.

VOIR PAGE A 8: ÉTUDES

LES ACTUALITÉS

El Niño pourrait être prévisible deux ans avant

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY LE DEVOIR

Aisé à prévoir dans un délai de six à neuf mois en moyenne, le phénomène El Niño est un modèle météorologique difficile à prévoir au-delà d'un an.

Conduits par Dake Cheng, les chercheurs ont repris le premier modèle développé par l'université new-yorkaise au milieu des années 1980 pour lui faire remonter le temps jusqu'en 1857.

La précision des données ainsi recueillies devrait permettre aux météorologues de prendre un peu d'avance sur le phénomène qui s'enclenche au petit bonheur, et ce, tous les trois à sept ans environ.

Les chercheurs de l'université de Columbia admettent toutefois que leur modèle climatique présente encore bien des limites.

Bien que prudentes, les conclusions avancées par les chercheurs américains n'en révèlent pas moins beaucoup sur la nature même du phénomène qui se produit dans l'océan Pacifique, en bordure de l'équateur.

La manifestation la plus violente d'El Niño remonte à 1997-98 où le cycle de 18 mois avait provoqué des pluies torrentielles et des inondations sur la côte orientale du continent américain de même que des sécheresses record et d'immenses feux de forêts en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle Guinée.

Couillard nommera un directeur national de lutte contre le cancer

MARTIN OUELLET PRESSE CANADIENNE

Québec — Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, exclut la création d'une agence centrale de lutte contre le cancer, mais s'apprete à nommer un «directeur national» qui aura pour tâche de coordonner les services d'oncologie.

«Ce n'est pas en créant une nouvelle structure que nous aiderons davantage les patients», a expliqué, hier, Cathy Rouleau, porte-parole du ministre Couillard, lors d'une interview à la Presse canadienne.

«Il nous faut plutôt des services plus intégrés, moins éparpillés, de façon à mieux soutenir les patients, et c'est ce qu'un directeur national nous permettra d'accomplir», a-t-elle dit.

La création d'une direction nationale est l'un des points saillants du plan de lutte contre le cancer dont les grandes lignes seront présentées vendredi prochain à Montréal par le ministre Couillard.

Préoccupé par les ratés du Québec en matière de traitement du cancer, le ministre n'a cependant pas retenu la suggestion des membres de la Coalition de créer une «agence centrale» chargée de mener une bataille plus énergique contre le phénomène.

«Nous avons choisi de travailler à l'intérieur même du ministère», a souligné Mme Rouleau.

En outre, le directeur national, qui sera nommé

prochainement par le ministre, se verra confier un mandat très large, alliant «de la prévention jusqu'aux soins palliatifs», a-t-elle ajouté.

Le plan d'action du ministre sera aussi accompagné d'une série de mesures rendues possibles grâce au financement supplémentaire de 10 millions annoncé dans le dernier budget Séguin.

De fait, des ressources accrues seront allouées aux traitements, mais aussi à l'organisation des services, aux soins à domicile et au soutien aux organismes luttant contre le cancer.

Le coup de barre du ministre survient au moment où la publication de certaines données tend à brosser un tableau plutôt pessimiste de la situation.

Ainsi, le Québec compte 205 décès liés au cancer pour 100 000 habitants, contre 179 en Ontario.

La Société canadienne du cancer prévoit aussi que d'ici à 2010, le cancer passera au premier rang des causes de mortalité au pays, devant possiblement les maladies cardiovasculaires.

Dans ce contexte, la Coalition priorité cancer n'hésite pas à dire que le programme québécois de lutte contre le cancer, élaboré en 1998, a été un «échec cuisant».

Le Dr Pierre Audet-Lapointe, président de la Fondation québécoise du cancer, a d'ailleurs sonné l'alarme, dimanche, dénonçant la désorganisation de la lutte contre le cancer, attribuable, selon lui, au fait que «tout le monde travaille en silo» au lieu d'unir les efforts.



Philippe Couillard

Baisse du taux de natalité au Canada

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le taux de natalité au Canada a encore diminué en 2002.

Selon les données publiées hier par Statistique Canada, le taux brut de natalité est tombé à 10,5 naissances vivantes pour 1000 habitants, soit la valeur la plus faible depuis le lancement du programme national de la statistique de l'état civil en 1921.

Au cours des 10 dernières années seulement, le taux a baissé de 25,4 %, a indiqué l'agence fédérale, qui a qualifié les données de 2002 de «creux sans précédent».

«En tout, 328 802 bébés sont nés en 2002, en baisse de 1,5 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la 11^e diminution en 12 ans.»

La diminution du nombre de naissances vivantes en Ontario (-2,4 %) et au Québec (-1,7 %) est le changement qui a eu l'effet le plus important sur les statistiques nationales, indique Statistique Canada. Combinées, ces provinces représentent presque 4400 naissances vivantes de moins en 2002, soit 89 % de la baisse nette pour le Canada dans son ensemble.

Statistique Canada a aussi fait savoir que le taux de fécondité — une mesure entièrement différente qui estime le nombre moyen d'enfants que les femmes âgées de 15 à 49 ans auront au cours de leur vie — a chuté légèrement, pour passer de 1,51 en 2001 à 1,50 par femme en 2002, «valeur à peine supérieure au creux record de 1,49 observé en 2000».

«Sur le plan international, la fécondité au Canada se trouve plus ou moins à mi-chemin parmi les pays industrialisés comme la France, l'Australie et le Royaume-Uni, où les taux de fécondité sont plus élevés, et l'Italie, le Japon et l'Allemagne, où les taux sont plus faibles.»

«Les États-Unis se distinguent des autres pays industrialisés par le maintien d'un taux de fécondité d'au moins deux enfants par femme, et ce, chaque année depuis 1989.»

L'Agence énergétique reporte l'adoption de son budget

LOUIS-GILLES FRANCOEUR LE DEVOIR

L'Agence d'efficacité énergétique (AEE) n'est pas en mesure d'adopter son budget, car elle n'a pas le quorum nécessaire pour siéger ni même un président pour diriger les délibérations.

Telle est la situation pour le moins paradoxale qu'a dénoncée hier l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) qui y voit un indice de peu de cas que fait le gouvernement Charest pour maintenir opérationnelle l'institution responsable de cette filière énergétique plutôt marginale.

Vérification faite auprès du porte-parole de l'agence, Jean Guay, quatre membres en titre et le directeur général sont encore aptes à siéger au sens de la

loi, mais un de ces quatre mandats arrive à échéance dans quelques jours. Or la loi spécifie que l'agence n'a pas le quorum légal à moins de sept membres.

«L'Agence fonctionne sur le pilote automatique depuis février, et elle ne peut même pas approuver son budget 2004-05 prévu dans le dernier budget Séguin», explique M^{re} Dominique Neuman, au nom de l'AQLPA et de Stratégies énergétiques.

«Or cette paralysie survient à un moment où le Québec a un besoin urgent de leadership pour mettre en place une stratégie nationale d'efficacité énergétique permettant d'éviter la construction de centrales thermiques telles que la Suvoit et Bécancour», poursuit le même porte-parole.

On se souviendra que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) recommandait

au gouvernement dans son rapport sur la centrale thermique de Bécancour, la semaine dernière, la mise en place d'un plan d'action national d'efficacité énergétique avec des objectifs précis à atteindre. La nécessité d'un tel plan apparaissait déjà dans la Politique énergétique du Québec, il y a... huit ans!

Du côté de l'agence, Jean Guay affirmait qu'elle devrait fonctionner mais qu'effectivement, l'adoption du budget serait reportée après la nomination de nouveaux membres. Il soutient que ce budget devrait toujours se maintenir autour de neuf millions même si la part de Québec a été réduite dans le budget Séguin de 4,1 millions à 2,7 millions. La différence, disait-il, sera comblée par des contributions plus substantielles des distributeurs d'énergie, dont Hydro-Québec.

Téléphone: 985-3344 Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet: www.ledevoir.com/offres.html www.ledevoir.com/avis.html

Avis public Montréal Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu: DATE: Le lundi 26 avril 2004 19 h LIEU: Hôtel de ville Salle du conseil 275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES HEURES DE TOMBÉE Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Soyez avisé que les tarifs pour l'enfouissement sanitaire au site de la compagnie Roland Thibault inc; exploitant le site d'enfouissement sanitaire situé au 702 rue 137 à Ste-Cécile de Millon, seront fixés comme suit à partir du 20 avril 2004.

Appels d'offres Société immobilière du Québec La présente publication ne constitue pas un avis d'appels d'offres. Les personnes désirant soumettre une offre doivent se référer aux avis d'appels d'offres diffusés par l'intermédiaire des babillards électroniques CIEC ou MERX.

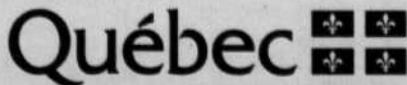
PROVINCE DU QUÉBEC DISTRICT DE ST-FRANÇOIS NO. DE COUR: 450-32-009048-034 COUR DU QUÉBEC DANIEL LAPOINTE Partie demanderesse VS BONNETERIE AVALON INC. Partie défenderesse Le 30 avril 2004 à 11h00 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse au numéro 8275, 19ème avenue en la ville et district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: - 3 CAUSEUSE EN CUIRE DONT 2 DE COULEUR TAN ET 1 BLEU; - 1 TABLE DE CONFERENCE D'ENVIRON 8 NOIRE; - 6 CHAISES PIVOTANTE EN CUIRE NOIRE; et autres biens saisis en cette cause.

MOTS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 HORIZONTALEMENT 1 - Utilisation d'un trépan pour soulever des charges. 2 - Partie de forêt où abonde le houx - Intégrer. 3 - Dit en criant - Tirer le lait. 4 - Quelqu'un. - De Marseille. 5 - Partie qui complète une partie principale. - Conjonction. 6 - Boméo. - Facture. 7 - Régime. - Mince et svelte. 8 - Fait depuis peu. - Après tu. - Indique le temps. 9 - Qui n'a pas été publiée. - Pâturage. 10 - On le met en musique. - Cela. - Masse de pierre. 11 - Pronom personnel. - Mettras à sec. 12 - Fait de perdre sa fraîcheur. VERTICALEMENT 1 - Lieu isolé et désert. - Ancienne armée. 2 - Masse de pierre. - Ride. - Pensée. 3 - Elle habite un vieux continent. 4 - Aluminerie. - Che-

AVIS PUBLIC Projet d'installation de câbles optiques entre la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine par le Réseau intégré de communications électroniques des Îles-de-la-Madeleine à Cap-aux-Meules. Le projet COGIM (Câbles optiques Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) prévoit l'installation de deux câbles optiques sous-marins, entoués à une profondeur d'un mètre, à une distance moyenne de 10 kilomètres l'un de l'autre, entre l'Anse-à-Bourgot aux Îles-de-la-Madeleine et l'Anse-à-Bœufils en Gaspésie, afin d'assurer une liaison électronique à large bande entre les Îles-de-la-Madeleine et le continent. Selon ce projet du Réseau intégré de communications électroniques des Îles-de-la-Madeleine (RICEIM), l'installation est prévue au cours du mois d'août 2004.

Appels d'offres Avis important À compter du 1^{er} juin 2004, les appels d'offres et les documents de soumission de la Société immobilière du Québec seront diffusés et mis en vente exclusivement par l'entremise du Système électronique d'appel d'offres. (Sé@o) - www.seao.ca

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution. MICHEL PELLERIN GREFFIER ADJOINT



L'ensemble des appels d'offres de la Société peut être consulté sur notre site internet www.siq.gouv.qc.ca

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

22 au 25 avril 2004
Palais des congrès de Montréal
Salon
des Vins et spiritueux
de MontréalQU'EST-CE QUE LA CULTURE?
avec Bernard Derome
Des idées plein la tête
CE SOIR 22 h
100.7
Radio-Canada

Michel David

La tête froide

Jacques Parizeau avait emprunté au hockey son plan de match pour faire la souveraineté, qu'il avait divisé en trois périodes. Pauline Marois préfère s'inspirer du football et parle de quatre quarts.

J'entend déjà fuser les accusations d'étapisme du côté des «purs et durs». D'autant plus que François Legault semble privilégier une stratégie découpée en deux mi-temps s'apparentant davantage au rugby: 1) on élit chef du PQ et 2) on fonce dans le tas.

Le texte que Mme Marois publie aujourd'hui dans *Le Devoir*, en guise de contribution à la «saison des idées», relève pourtant du simple bon sens politique. La maladresse du gouvernement Charest pourrait peut-être offrir au camp souverainiste une occasion inespérée de jouer un match revanche d'ici cinq ans, pour peu qu'il sache garder la tête froide et éviter de mettre la charrue devant les boeufs.

Cela suppose évidemment que, sans jamais perdre de vue l'objectif final, le PQ puisse aussi parler d'autre chose que de la souveraineté, de manière à répondre aux préoccupations plus immédiates de la population. La vie quotidienne ne peut être mise entre parenthèses en attendant le grand soir. Confondre précipitation et détermination serait une grave erreur.

Pour Mme Marois, il est clair que la prochaine campagne fédérale, qui constitue le premier quart du match à venir, doit être centrée d'abord et avant tout sur le scandale des commandites. De toute manière, on peut compter sur les Jean Lapierre, Denis Coderre et peut-être même Stéphane Dion pour tenter de faire diversion, en donnant une tournure référendaire à l'élection.

Il ne s'agit aucunement pour le Bloc québécois de cacher la souveraineté. Si on craint que les «purs et durs» boudent les urnes parce que Gilles Duceppe oublie, une journée, de faire sa profession de foi, on pourra toujours leur envoyer Jacques Parizeau. De toute façon, personne n'arrivera à le faire taire.

C'est surtout sur la stratégie à adopter au cours du deuxième quart, c'est-à-dire d'ici à la prochaine élection québécoise, que le débat s'annonce plus vif. Mme Marois voudrait qu'il se présente «en tant que parti de gouvernement porteur d'un projet de société progressiste afin d'offrir une véritable solution de remplacement sociale, économique et démocratique au gouvernement Charest».

Autrement dit, il s'agirait moins de faire la promotion de la souveraineté, sinon de façon indirecte, que d'instruire le procès de la «réingénierie» et des politiques néo-libérales du gouvernement Charest.

Soit, le programme du PQ «démontrera nécessairement que les Québécoises et les Québécois doivent maîtriser tous leurs impôts, faire toutes leurs lois et signer eux-mêmes tous leurs traités internationaux», mais ce sera en quelque sorte une preuve par l'absurde, qui illustrerait les limites d'un État provincial.

Alors que François Legault voudrait que le PQ présente à la population un «programme de pays», Mme Marois prend acte du fait que le Québec demeure une province, tant que la population n'en aura pas décidé autrement, et qu'il faudra bien gouverner dans les limites imposées par la Constitution.

Contrairement à M. Legault, qui a déjà entrepris la rédaction d'un budget de l'an I, en collaboration avec M. Parizeau, Mme Marois reporte la définition concrète du projet de pays après l'élection d'un gouvernement péquiste. Dans son esprit, c'est seulement l'élection qui lui donnerait le mandat d'y «travailler de façon transparente».

En attendant, elle estime que le Parti québécois doit renouveler son programme social-démocrate, tout en se gardant bien de préciser dans quelle direction devrait aller ce renouvellement. Le pragmatisme dont tout son texte est empreint suggère toutefois un recentrage plutôt qu'une radicalisation du discours péquiste.

L'idée de former une assemblée constituante, qui rédigerait un projet de constitution d'un Québec souverain, n'est pas nouvelle. En la reprenant à son compte, Mme Marois semble vouloir l'opposer au budget de l'an I de M. Legault, en disant que la souveraineté ne se résume pas à aligner des colonnes de chiffres, mais Constitution et budget n'ont rien de mutuellement exclusif.

Quant au ministère de l'Accès à la souveraineté, il ne rappelle que trop bien le ministère de la Restructuration, que M. Parizeau avait eu, contre l'avis de tous, la malencontreuse idée de confier à Richard le Hir. La formule ne doit pas être exclue pour autant. Elle paraît même incontournable. Il suffit de trouver quelqu'un de fiable.

Le problème avec le scénario de Mme Marois est que le quatrième quart, c'est-à-dire le référendum, se trouverait reporté au plus tôt à la mi-mandat d'un éventuel gouvernement péquiste. Autant il était maladroit de s'enfermer dans un échancier inutilement contraignant, comme l'a fait M. Parizeau en 1995, autant il serait dommage de s'interdire d'avance d'utiliser l'élection comme tremplin, si les circonstances s'y prêtent.

Dans l'état d'esprit qui règne présentement au PQ, il faut cependant reconnaître à Mme Marois un certain courage pour refuser de hurler avec les loups. Dans la perspective de la course au leadership, il serait facile de sacrifier à l'impatience des militants.

Soit, elle a renoncé à ses référendums sectoriels, et son texte ne fait aucune allusion à une quelconque association, économique ou politique, avec le reste du Canada. Il n'en demeure pas que sa modération — certains diront sa timidité — contraste avec l'intrépidité de son collègue Legault.

Peut-être en est-elle simplement arrivée à la conclusion qu'il n'y aura pas de course au leadership. En entrevue au *Devoir*, hier, Mme Marois a réitéré qu'elle n'avait aucunement l'intention de bousculer la réflexion de Bernard Landry. La question, dans l'hypothèse probable où il déciderait de rester, est plutôt de savoir si elle demandera à ses partisans de lui renouveler leur confiance au prochain congrès.

mdavid@ledevoir.com

Le ministère de Paul Martin aurait fait preuve de favoritisme en 1995

ISABELLE RODRIGUE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministère fédéral des Finances, alors sous la responsabilité de Paul Martin, aurait favorisé en 1995 la compagnie de consultants Earncliffe pour qu'elle obtienne des contrats en contournant les règles normales d'attribution de contrats, révèlent des documents obtenus par le réseau TVA.

Dans une note de service émise le 24 juillet 1995, le cabinet du ministre des Travaux publics de l'époque, David Dingwall, demande au gestionnaire des services de publicité et des sondages d'opinion publique, Charles Guité, des explications sur une série de contrats accordés en majorité à Earncliffe, depuis septembre 1993, ainsi qu'à une autre firme, Anderson.

Les deux entreprises, très proches de Paul Martin, auraient donc obtenu des contrats d'une valeur de 525 900 \$.

«Aucun de ces contrats d'approvisionnement n'est passé par le ministère des Travaux publics, contrairement aux lignes directrices approuvées par le conseil des ministres. C'est tout simplement inacceptable», peut-on lire dans le document signé par le chef de cabinet de M. Dingwall, Warren Kinsella, qui exige des explications immédiates sur la situation.

Quatre jours plus tard, M. Guité répondait à M. Kinsella dans une longue missive de quatre pages. On y apprend, entre autres, que le ministère des Finances aurait, pour un contrat d'une valeur de 219 000 \$, émis une description du travail de façon à favoriser un fournisseur unique, en l'occurrence Earncliffe.

En d'autres occasions, plutôt que de faire affaire avec le secteur de la recherche de l'opinion publique du ministère des Travaux publics comme le voulaient les règles en place, le ministère des Finances serait passé par une autre division de Tra-

vaux publics pour parvenir à ses fins.

M. Guité, celui-là même qui se retrouve au centre du scandale des commandites et qui doit comparaître en comité jeudi, conclut que toute l'industrie est loin d'être contente de la situation, ce qui «pourrait s'avérer plutôt embarrassant pour le gouvernement».

Le clan de Paul Martin et Earncliffe entretiennent des liens étroits depuis des années. Durant la course au leadership, plusieurs employés de la firme de consultants travaillaient pour le compte de M. Martin.

Maintenant premier ministre, M. Martin a eu recours à quelques anciens de chez Earncliffe dans son entourage. C'est le cas de Scott Reid, qui occupe le poste de conseiller principal du premier ministre. S'ajoute David Herle, qui copréside le comité organisateur de la campagne électorale et Michael Robinson, qui a été chargé de la transition avec l'administration Chrétien.

Dans sa missive de 1995 à M. Kinsella, M. Guité ajoute que «le ministère des Finances n'est pas le seul à violer les règles, et nous en avons déjà discuté lors de rencontres antérieures».

Le réseau TVA a obtenu une correspondance montrant cette situation. L'homme fort du premier ministre, le ministre des Finances Ralph Goodale, est aussi montré du doigt.

Dans une lettre datée du 27 mars 1995, M. Goodale, alors ministre de l'Agriculture, demande à son collègue des Travaux publics, M. Dingwall, la permission d'accorder un contrat sans appel d'offres à Earncliffe pour faire un sondage. Il justifie sa demande par des raisons d'urgence.

«Je souhaite passer un contrat avec Earncliffe Strategy Group pour réaliser ce sondage qui coûterait moins de 50 000 \$», écrivait le ministre Goodale.

Sa demande a été refusée. Dans sa réponse, le ministre Dingwall explique qu'il ne peut accéder à sa requête puisque le ministère de l'Agriculture a démontré régulièrement qu'il n'observait pas les règles en place.

Commandites: Everest n'a rien à se reprocher, dit Claude Boulay

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Bien qu'il ne cache pas ses liens avec le Parti libéral du Canada, l'ex-président de Groupe Everest, Claude Boulay, a défendu le travail de son ancienne compagnie, niant toute malversation dans le programme de commandites.

Son témoignage, hier, devant le comité parlementaire qui enquête dans le scandale de commandites, était grandement attendu par les députés qui entretenaient de grands espoirs dans cette première comparaison d'un dirigeant d'une des agences citées dans le rapport de la vérificatrice générale, Sheila Fraser.

Les députés seront néanmoins restés sur leur faim, M. Boulay affirmant que son entreprise a toujours agi en respect des lois.

«Il n'y a eu aucun argent, aucuns fonds publics détournés, et aucune malversation dans les dossiers qui ont été confiés au Groupe Everest et ses filiales», a-t-il dit dès le début de sa comparaison.

Tout au long de son témoignage, M. Boulay s'est longuement attardé à expliquer les rouages du programme puisque, à son avis, plusieurs faussetés et allégations sans fondement ont été véhiculées depuis l'éclatement du scandale.

De la poignée d'agences impliquées dans le programme des commandites, Everest est celle qui a soulevé le moins de questions sur ses pratiques et sa gestion des contrats, contrairement à Groupaction, par exemple, dont certains contrats font actuellement l'objet d'une enquête de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Le dirigeant de Groupaction, Jean Brault, devait lui aussi comparaître hier, mais il a indiqué au comité que son médecin lui recommandait de ne pas se présenter, pour des raisons de santé. Quant à Gilles-André Gosselin, de Gosselin Communications, dont le nom se trouvait sur la liste de convocation, les employés du comité n'auraient pas été en mesure de trouver son adresse pour lui faire parvenir l'invitation à témoigner.

Rive-Sud: la défusion serait une catastrophe financière, selon une étude de Secor

ANTOINE ROBITAILLE
LE DEVOIR

«Dictature», «solution pire que le problème qu'on veut régler», «scénario le moins intéressant»: le maire de Longueuil, Jacques Olivier, n'a pas mâché ses mots, hier, pour qualifier la situation qui résulterait des défusions sur la Rive-Sud. Il rendait publique une étude de la firme Secor réalisée l'automne dernier et portant sur les impacts fiscaux des défusions. L'étude conclut que, s'ils s'avaient de se séparer de la grande ville de la Rive-Sud, les arrondissements devenues villes reconstruites connaîtraient de fortes hausses de taxes: 42 % à Saint-Bruno, 20 % à Boucherville et 12 % à Saint-Lambert. Dans le cas de défusion complète, tout le monde connaîtrait des hausses de taxes qui iraient de 0,9 à 41,6 %.

M. Olivier a insisté sur le fait que «défusionner ne ramènera pas les anciennes villes». Les arrondissements qui songent à quitter la nouvelle ville de Longueuil devraient y penser à deux fois, non seulement en raison des taxes, mais aussi à cause du régime qu'instaurera la loi 9 pour chapeauter les éventuelles villes défusionnées de la Rive-Sud et de Longueuil, a fait valoir M. Olivier. Le Conseil d'agglomération du Grand Longueuil rendra la vie impossible aux villes reconstituées, soutient-il, puisqu'elles n'auront aucun poids. Alors qu'il profiterait de ce pouvoir s'il était réélu, M. Olivier a qualifié de «dictature» le régime qui serait ainsi mis en place. «On aurait voulu faire peur aux défusionnistes que le gouvernement ne s'y serait pas pris autrement», a-t-il déclaré.

Controverse

L'étude Secor avait déjà fait l'objet de controverses bien avant sa divulgation hier. C'est en juillet 2003 que la Ville de Longueuil avait commandé cette étude à Secor, dans le cadre d'un mandat plus large de 317 000 \$, qui comprenait, entre

Les hausses
de taxes
atteindraient
42 % à
Saint-Bruno

autres, la rédaction d'un mémoire pour les débats sur la loi 9, laquelle fut finalement adoptée le 18 décembre dernier. Mais, en février dernier, le gouvernement du Québec mandatait Secor à son tour pour faire pratiquement le même travail au coût de 198 000 \$. Le fait que Secor ait été mandaté deux fois pour exécuter un travail similaire est un «hasard des choses», a dit M. Olivier, ajoutant que les conclusions des deux études convergeaient, et même que la seconde étude, sur laquelle il dit s'être penché, serait même «pire pour les défusionnistes».

Par ailleurs, le 10 mars dernier, Marc Lachance, du Ralliement démocratique, chef de l'opposition à Longueuil, avait réclamé en vain de consulter la première étude de Secor (celle dévoilée hier). Mais selon ce qu'il a confié au *Devoir* hier, il n'a même pas été informé de la tenue de la conférence de presse. N'ayant pas vu l'étude, il a préféré ne rien déclarer, sauf: «Voyez comment on traite l'opposition dans cette ville dont le maire se dit préoccupé par la démocratie à venir», M. Lachance dit au reste espérer que ce qui a été révélé aux médias est complet.

Le maire Olivier avait choisi la journée d'hier pour révéler l'étude de Secor, pour que l'annonce coïncide avec la divulgation des études du gouvernement. Mais celui-ci, à la fin de la semaine dernière, a fait volte-face et a décidé de rendre les études publiques mercredi prochain, après le conseil des ministres, en même temps que la date des référendums.

Enfin, le site de Défusion-Brossard se montrait caustique, hier après-midi, se réjouissant que «l'étude secrète "apocalyptique" de Secor, payée 317 000 \$ à même nos taxes soit enfin disponible». «Ne vous laissez pas tromper!», pouvait-on lire, de même que: «C'est de la vieille propagande pour nous faire peur juste avant la période des registres.» Aucune autre explication ou analyse de l'étude n'accompagnait ces slogans.

L'organisation du forum de Montréal pourrait être confiée à un tiers

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La Conférence régionale des élus de Montréal envisage de contourner, si nécessaire, la réticence des représentants socioéconomiques et de confier l'organisation du forum convoqué par le gouvernement Charest à un tiers.

Le président de la Conférence régionale des élus de Montréal (CRE), le conseiller municipal Georges Bossé, n'entend pas s'embarasser des questionnements des leaders des milieux communautaire, syndical, culturel, de la santé, de l'éducation et autres représentants du monde des affaires quant à la pertinence de tenir le forum de Montréal le 11 septembre. Joint par *Le Devoir*, M. Bossé s'est enflammé en rappelant que le pouvoir décisionnel appartenait aux élus.

«Si, pour une raison ou pour une autre, le conseil d'administration du CRDIM [Conseil régional de développement de l'île de Montréal] décidait de ne pas organiser le forum, la CRE pourrait se tourner vers n'importe qui d'autre qui a la capacité d'organiser ce genre d'événement: la Chambre de commerce, les universités ou pourquoi pas la Ville de Montréal. Avec tout le respect que j'ai pour la société civile, il faut rappeler que ce sont les élus qui décident. Je ne laisserai personne faire de la politique sur le dos de la CRE», a tranché M. Bossé.

Mécontents de devoir remplir une commande gouvernementale sans avoir été consultés au préalable, certains représentants socioéconomiques au sein du CRDIM ont dit craindre que la concertation ne soit devenue théorique avec le nouveau gouvernement. La tenue du forum n'est pas assurée, ont-ils précisé la semaine dernière.

Ces leaders socioéconomiques détiennent la majorité au sein du CRDIM, une structure que les élus de Montréal avaient décidé de maintenir à titre de mécanisme de concertation comme le prévoit la loi. Or, la donne vient de changer radicalement. Georges Bossé a clairement indiqué que le CRDIM ne ferait que la transition d'ici à l'établissement d'une permanence pour la CRE.

«Le maintien de la CRDIM n'est pas envisagé. On ne peut avoir deux d.g. Il faut décider maintenant si on crée une table de concertation ou si on fait un grand conseil à la CRE», a déclaré M. Bossé.

Ce qui peut paraître une chicane pour initiés autour de structures est pourtant un débat réel sur les allures qu'une société souhaite donner à la démocratie régionale. D'un côté, des leaders sociaux veulent conserver un lieu de discussion (les conseils régionaux de développement existaient officiellement depuis 10 ans au Québec) pour prendre part aux décisions et aux projets de développement régional; ce partenariat assure une mobilisation de tous les acteurs d'une région, croient-ils.

De l'autre côté, le gouvernement Charest a décidé de remettre ce pouvoir dans les mains des élus en créant les CRE qui sont composés des conseillers municipaux d'un territoire, des députés (sans droit de vote) et d'un maximum d'un tiers de représentants socioéconomiques. «Je suis parfaitement d'accord avec la responsabilisation des élus. [...] Et tant mieux si c'est une première étape vers une véritable décentralisation des pouvoirs», a affirmé Georges Bossé.

LA SPIRITUALITÉ AMÉRINDIENNE

Patrick RAJOTTE
Yvon R. THÉROUX

Sous la direction de
Jean-Marie DEBUNNE

La spiritualité amérindienne

Éthique et culture religieuse pour la 4^e et 5^e secondaire

64 pages - 15,95 \$

Les Éditions LA PENSÉE inc.
(514) 848-9042

En vente dans toutes les librairies

ICELANDIC DESIGN

AUSSI DISPONIBLE :
Gelco
Linda Lundstrom
Alliage
Valzere

ALAIN GIROUX
HOTEL REINE ELIZABETH
300, René-Lévesque Ouest
Montréal (514) 391-8133

LES ACTUALITÉS

Désormais installé au Québec, l'albertain Brick doit encore apprendre le français

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le détaillant albertain de meubles Brick a peut-être éliminé l'article «the» pour se donner une image plus francophone afin d'investir le marché québécois, mais son arrivée massive la semaine dernière a connu quelques ratés linguistiques, allant jusqu'à offrir un service à la clientèle unilingue anglais dans son magasin-phare situé à Anjou.

Dans la bousculade de l'ouverture, le supermarché du meuble avait littéralement été pris d'assaut par les consommateurs alléchés par les soldes sur certains articles. Au rayon des micro-ondes, un vendeur derrière son comptoir offrait le service à la clientèle en anglais. «En français S.V.P.», lui a alors lancé le client qui accompagnait Le Devoir. Mais voilà, le vendeur a été incapable de dire un mot de français, dirigeant plutôt le client, par gestes, vers une collègue.

De plus, la facture remise au client comportait un petit encart sur les commandes spéciales dans un français plus que boiteux. «Vous comprenez que les articles qui figurent sur votre commande et dont la QTY est suivie d'un astérisque (*) commandés pour vous. Des frais de 10% pour la remise en stock seront facturés si ces articles sont annulés avant leur réception. La garantie de satisfaction ne s'applique pas. Les articles doivent être livrés dans les 7 jours de leur arrivée ou des frais d'entreposage peuvent s'appliquer», peut-on lire.

«C'est un accident de parcours», a expliqué hier la porte-parole de Brick, Julie Perrier d'Edelman relations publiques. «Brick travaille étroitement avec l'Office de la langue fran-

çaise depuis un an. Ce n'est qu'une question de temps avant d'obtenir son certificat de francisation. Tout est en ordre», a ajouté Mme Perrier.

À l'Office de la langue française, on a confirmé avoir suivi le dossier de près. «Ils ont une politique d'embauche qui précise que tout le personnel doit avoir une connaissance fonctionnelle du français, et ils ont été très sévères là-dessus. Mais devant le débordement de clientèle prévu, ils ont fait appel à du personnel de l'extérieur du Québec en soutien technique», a affirmé Gérard Paquette de l'Office.

Par ailleurs, lorsque Le Devoir a fait remarquer que la majorité des électroménagers vendus chez Brick avaient des tableaux de commande dont les inscriptions sont en anglais seulement, M. Paquette a rappelé que les inscriptions sur les produits manufacturés hors des frontières du Québec peuvent être unilingues anglaises. «C'est ni pire ni mieux qu'ailleurs. Il y a une exception dans la loi», a précisé M. Paquette.

L'Office a publié la semaine dernière dans la revue de consommation Protégez-vous une publicité invitant les consommateurs à s'abstenir d'acheter des appareils vendus sans aucune inscription en français. L'Office fait même la revue des fabricants qui offrent des électroménagers «entièrement conforme à la Charte de la langue française et respectueux des besoins des francophones» (GE, Beaumark et Mofiat, par exemple).

Chez Brick, on précisait hier avoir fait parvenir une lettre à tous les fournisseurs pour les inciter à prendre acte de la réalité québécoise avant d'ouvrir les six magasins. «Ça fait partie du processus de francisation», a expliqué Julie Perrier.

Le Conseil central de Montréal garde ses distances avec le PQ

CLAIRANDRÉE CAUCHY
LE DEVOIR

La nouvelle mouvance de gauche au sein du Parti québécois, baptisée «Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre» (SPQ libre), ne pourra compter sur l'appui du Conseil central de Montréal métropolitain (CCMM) de la CSN, si les orientations proposées par l'exécutif sont adoptées par les 400 délégués réunis en congrès jusqu'à vendredi.

«Plusieurs des lois anti-ouvrières, dont la 7, la 8, la 25, la 30 et celle permettant l'augmentation des tarifs dans les services de garde étaient déjà en préparation sous le gouvernement du PQ. Les forces progressistes au Québec sont désespérément en manque d'une alternative politique. Au conseil central, nous ne sommes pas de celles et ceux qui pensent que la solution à ce vide se trouve en investissant le PQ», a déclaré le secrétaire général du CCMM, Arthur Sandborn dans son discours d'ouverture du Congrès hier. Le club politique SPQ libre, fondé en février dernier, regroupe notamment l'ancienne présidente de la CSQ, Monique Richard, l'ancien président de la CSN, Marc Laviolette, l'ex-présidente de la Fédération des femmes du Québec, Vivian Barbot et le directeur de la section québécoise des Travailleurs canadiens de l'automobile, Luc Desnoyers.

L'exécutif du CCMM privilégie plutôt une implication active dans le processus de regroupement de la gauche, lancé par Françoise David et le regroupement D'abord solidaire. «Les mouvances autour de

l'Union des forces progressistes, du Parti vert et surtout le groupe que Françoise David est à la veille de lancer, l'Option citoyenne, nous intéressent. On est déjà favorable à ça, au conseil central de Montréal, mais c'est une question délicate, de politique partisane. Nous allons recommander à nos délégués de poursuivre dans cette voie-là», a précisé M. Sandborn. Déjà, le CCMM avait appuyé la candidature d'Amir Khadir qui avait récolté 18 % des suffrages dans la circonscription de Mercier à la dernière élection.

Votes de grève

Au cours du congrès qui se déroule sur le thème *Combattions le néolibéralisme*, les délégués du CCMM discuteront de leur plan d'action pour contrer les politiques du gouvernement Charest, qui pourrait aller jusqu'à la désobéissance civile. Déjà, des votes de grève illégaux de 24 heures ont été tenus dans plusieurs syndicats représentant 20 000 syndiqués, sur les 87 000 que compte l'instance montréalaise de la CSN.

Par ailleurs, la CSN a décidé jeudi dernier, à l'instar de la FTQ, de boycotter les forums régionaux portant sur les enjeux démographiques et discutera ultérieurement de sa participation au forum national de l'automne. «Au niveau de la santé, ils vont discuter à Montréal pendant une heure et cinq minutes avec 200 personnes dans la salle. Cela donne 30 secondes par personne. C'est quelle sorte de consultation ça? C'est une lamentable farce, une foire où on touche à tout et rien et où on est certain de ne pas avoir d'influence», s'est indigné hier le secrétaire général du CCMM.

EN BREF

Fadi Fadel rentre chez lui

(PC) — Une limousine et un gigantesque gâteau de fête attendent le travailleur humanitaire canadien Fadi Fadel, qui doit rentrer chez lui aujourd'hui, après avoir été victime d'une prise d'otage en Irak. M. Fadel a passé son 33^e anniversaire en captivité et sa famille ainsi que ses amis ont bien l'intention de célébrer cette fête et sa libération avec lui. Il doit arriver à Montréal vers 22h, à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau. En entrevue téléphonique à la maison de la famille, à Laval, une amie de M. Fadel, Kinda Mansour, a expliqué qu'il y aurait certainement «beaucoup de monde». Un voisin a offert à la famille d'aller chercher M. Fadel à l'aéroport en limousine, et la pâtisserie locale confectionnera le gâteau d'anniversaire, a-t-elle dit. Il sera «le plus gros possible», a confié le frère de Fadi, Ghayas, âgé

de 26 ans. L'anniversaire de Fadi était le 9 avril. Ghayas Fadel a aussi révélé que sa mère préparait un repas spécial pour Fadi — une surprise. Mme Mansour, qui connaît M. Fadel depuis l'école primaire, a hâte de savoir ce qui est arrivé de la bouche de son ami. «Tout le monde dit toutes sortes de choses, j'ai hâte d'entendre ce qu'il a à dire.» M. Fadel a déjà affirmé avoir été torturé pendant sa captivité. Le jeune homme travaille pour l'International Rescue Committee, une organisation d'aide de New York. Il aidait les enfants de la ville sainte de Najaf, où il a été enlevé en pleine nuit, le 7 avril, à son domicile. Il a dit avoir été ligoté et maintenu les yeux bandés pendant les deux premiers jours de sa captivité. Il a affirmé que ses ravisseurs l'ont battu, brûlé au cou et au dos à l'aide de mégots de cigarettes et lui ont à plusieurs reprises pointé une mitrailleuse sur la tempe.

Loi 30: les syndicats s'adressent à la cour

CLAIRANDRÉE CAUCHY
LE DEVOIR

Cinq syndicats ont déposé hier une requête en Cour supérieure pour faire suspendre le décret qui donne le feu vert à la fusion des accreditations syndicales dans une soixantaine d'établissements de santé.

Les centrales syndicales contestent la Loi sur le regroupement des unités de négociation en santé (loi 30) en arguant qu'elle brime le droit d'association enchâssé dans les chartes canadienne et québécoise des droits de la personne. Dans les requêtes qui seront entendues le 29 avril prochain, la CSN, la FTQ, la CSQ, la CSD et la FIIQ réclament la suspension du processus de fusion des accreditations en attendant que la Cour supérieure tranche sur la constitutionnalité de la loi 30.

«Il faut imaginer ce que cela représente en termes d'argent et d'énergie militante que de lancer une campagne d'allégeance syndicale dans tout le réseau hospitalier, pour se faire dire ensuite que la loi ne tient pas la route. S'il fallait revenir en arrière, cela deviendrait bien difficile de replacer les parties dans l'état où c'était auparavant. Il est plus sage de demander un sursis jusqu'à la décision finale», fait valoir Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, la centrale syndicale qui compte le plus de membres dans le secteur de la santé.

En vertu du décret adopté le 25 février dernier, le processus de fusion devrait s'enclencher dans 58 établissements de santé le 24 avril prochain, pour culminer par des votes sur l'allégeance syndicale qui débiteraient en septembre et pourraient s'étaler jusqu'en février 2005.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3322**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement : cartes de crédit

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240
Nous vous aiderons à les aider

Site : www.monde.ca

BABOYANT, Marie

À l'hôpital St. Mary à Montréal, le 14 avril 2004, est décédée Mme Marie Baboyant, bibliothécaire à la retraite de la ville de Montréal, auteure, membre de la Société historique de Montréal.

Prédécedée par ses sœurs Marie-Antoinette et Thérèse et par son frère Joseph. Elle laisse dans le deuil sa sœur Irène Mailloux, sa nièce Me Jocelyne Mailloux-Martin (Dr Stephen C. Martin), son neveu Pierre Mailloux, ses petits-neveux et petites-nièces : Philippe Mailloux (Wilma Rémy) de La Haye, Pays-Bas, Julie Elizabeth et Eric Claude Martin, parents et amis.

Les funérailles seront célébrées en l'église Notre-Dame-de-Grâce, le mardi 20 avril, à 11 heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Les condoléances peuvent être envoyées à www.kanefetterly.qc.ca

103

CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

VILLERAY, rue Garnier 4 1/2 sur 2 étages, 930 p.c., stat. Const. 94. Libre juillet. 179 000\$. Agents s'abstenir. 514-336-4853

130

MAISONS DE CAMPAGNE

ST-ARMAND. Maison rustique, vue panoramique. Location estivale 1100 \$/m. ou à l'année. 975\$/m. Juin et Poss. achat. 450-248-4540

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

CÔTE-DES-NEIGES

Plusieurs beaux grands 3 1/2 et 4 1/2 rénovés, chauffés ou non-chauffés. Libres 1^{er} mai, 1^{er} juin, 1^{er} juillet.

514-996-8623
514-736-2202

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

RUE AYLWIN, Métro JOLIETTE Bachelor 3 1/2. Juillet. 490\$ chauffé. Ref. exp. 514-524-1639

VILLERAY 3 1/2 - 4 1/2 rénovés, chauf. élec., entr. lav./séch., bois franc. 514-781-0282 / 599-1114

164

CONDOMINIUMS À LOUER

CENTRE-VILLE terrasse Windsor 3 1/2, 5 électros, alc., terrasse. Stat. Juillet. Pas d'animaux. 1300\$ 450-445-4584

PLATEAU, adj. square St-Louis 1000 p.c., 2 ch., terrasse, foyer, alc., 5 électros. Stat. Juillet. 1500\$ tt compris. 514-388-7005

165

PROPRIÉTÉS À LOUER

OUTREMONT, rue Bernard o. Cottage 3 alc. lumineux, 2000 p.c., s-sol fm, stat., gr. jardin. 1 juin. 3 200 \$/m. 514-288-7515

170

HORS FRONTIÈRES À LOUER

*** À PARIS ***
400 à 700 euros/sem. Bastille, Marais. xyzap@yahoo.fr 011-33-6-09-11-17-86

CATALOGNE FRANÇAISE MER 7km entre COLLIOURE et PERPIGNAN. Rdc. mais-village, patio, réno., conf. 3-4 pers Semimos Mai-sept. Proprio à Mt. 938-8503

303

ANTIQUITÉS

Amoire Normande 19e siècle, chêne. France, pièce unique monté prix 450 672-5296

307

LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 1-888-522-8848 (ext. sans frais) 4487 de la Roche-M-Royal.

435

RESTAURANTS ET HÔTELLERIE

DOMAINE DU LAC TORO

Recherchons **CUISINIER** sachant travailler seul dans auberge familiale.

Envoyer C.V. au **450-833-2010** ou info@lactoro.com

Pour publication section décès

le mémoriel

2190 Mont-Royal Est
Montréal, Qc H2H 1K3
Télé.: (514) 525-7999
www.lememoriel.com

À CÔTÉ DU MÉTRO ROSEMONT.

7 1/2, 3 ou 4 chambres. 1295 \$/m. Michel Trotter 514-949-3925

AHUNSTIC - GRANDE-ALLÉE

Haut duplex, gr. 6 1/2, foyer, gar. 1400\$ chauffé. 514-387-3226

AHUNSTIC - 5 1/2, chauffé huille eau ch., Pl. bois fr. Personnes tranquilles et propres. 835 \$/m. citene@videotron.caC.D.N., rue Lacombe, 7 1/2. Bas duplex, juillet. Pas d'animaux. 1 695\$ chauffé. 514-737-7931 CARRÉ ST-LOUIS SUR LAVAL Magnifique 6 1/2, 1 450 p.c., boiserie, foyer, alc, 6 électros, balcon. 2500\$. 514-965-2344 CDN, ave Lacombe près métro Udm, demi s.s., 3 1/2 très calme, ensoleillé 610\$ chauffé + eau ch. Frigo, cuisinière, laveuse-sécheuse Juillet ou août. 514-731-8301 de 16h à 20h. LOFT/PENTHOUSE (Laurier/Fabre). Meublé, lumineux, volume, confort. 514-508-0796 N.D.G., rue Isabella face parc MacDonald, 6 1/2, bas duplex avec s.s. + garage. Boiserie, etc. 1 375\$ chauffé, équipé. Juillet. Pas d'animaux. 514-523-4855

530

COURS

ANGLAIS (TOEFL) par diplôme, Ph.D. Shres2005 514.488.3801

540

SANTÉ / PRODUITS NATURELS

TECHNICIENNE SPÉCIALISÉE Soins et beauté : pieds et mains Sur rendez-vous. Poss à domicile 514-381-0813

575

DÉMÉNAGEMENTS

G. JOUIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres Spécialité: appareils électriques Assurance complète. 253-4374

695

AUTOMOBILES

VOLKS JETTA 2003 GLS familiale, 6 pneu, sièges chauffants, lecteur CD, gps, 18 000km. 24 500 \$ 514-739-1575

SLA : 3 lettres du mot paralysie

La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité

Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine !

SOCIÉTÉ DE A SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA-Québec)

(514) 725-2653
1-877-725-7725 (sans frais)



CECI (514) 875-9911
1-877-875-2324
www.ceci.ca

3185, rue Rachel Est
Montréal QC H1W 1A3

Il faut briser le cycle de la misère en Haïti. Donnez!

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

Environnement Canada

Montréal

Prévisions météo

AUJOURD'HUI	CE SOIR	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Ensoleillé max 12	Possibilité d'averses min 3	Possibilité d'averses max 15, min 3	Averses max 17, min 10	Ensoleillé max 8, min 4

La météo en un clin d'œil

Hier	Normales
Max. 13	13.6
Min. 3	1.6
Precip. 2.6 mm	

Phases de la lune

	4/27	5/4	5/11	5/19

Canada

St.John's	☁	10-2
Halifax	☁	10/6
Ottawa	☁	13/1
Toronto	☁	14/1
Winnipeg	☁	17/3
Edmonton	☁	14-4
Regina	☁	12-4
Vancouver	☁	13/7
Whitehorse	☁	8-6
Yellowknife	☁	-4/-1

Le monde

New York	☁	21/15
Chicago	☁	26/8
Atlanta	☁	29/14
Miami	☁	29/22
Los Angeles	☁	18/10
Rio de Janeiro	☁	30/24
Amsterdam	☁	16/5
Moscou	☁	17/3
Tokyo	☁	26/19
Sydney	☁	23/18

Partez directement avec un prévisionniste

Météo Conseil

1-900-565-4455
Frais applicables

Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL www.meteo.ec.gc.ca

La météo canadienne sur le Web

22^e au 25 avril 2004
Palais des congrès de Montréal
Salon
des vins et spiritueux
de Montréal



LE DEVOIR

LE MONDE



Assassinat du chef du Hamas

L'Autorité palestinienne critique le silence de l'ONU

Israël plaide son droit à l'autodéfense

REUTERS

Nations unies — Le Conseil de sécurité de l'ONU a débattu hier de la situation au Proche-Orient après l'assassinat par Israël du chef du Hamas à Gaza, l'observateur de l'Autorité palestinienne l'accusant d'avoir encouragé par son silence les agissements du gouvernement israélien.

L'ambassadeur d'Israël a estimé pour sa part que l'assassinat d'Abdelaziz Rantissi était «un acte défensif nécessaire pour prévenir des attentats contre des civils innocents».

Le Conseil de sécurité s'était réuni à la demande des nations arabes après le raid opéré samedi par l'armée israélienne contre le chef du mouvement de la résistance islamique samedi à Gaza. Le Hamas a promis lui de venger la mort de Rantissi «au centuple».

Les nations arabes ont demandé aux 15 membres du Conseil d'adopter une résolution condamnant l'assassinat d'Abdelaziz Rantissi. Il y a trois semaines, les États-Unis avaient opposé leur veto à une résolution similaire présentée

après l'assassinat du prédécesseur d'Abdelaziz Rantissi, le cheikh Ahmed Yassine, tué dans des circonstances semblables par l'armée israélienne.

Lundi, le numéro deux de la délégation américaine aux Nations unies, James Cunningham, a refusé de critiquer l'assassinat du successeur de cheikh Ahmed Yassine mais a conseillé aux Israéliens d'«examiner avec soin les conséquences de leurs actes».

À Paris, Jacques Chirac et Hosni Moubarak se sont dits «extrêmement inquiets» face à l'évolution de la situation au Proche-Orient.

À Londres, Tony Blair a condamné de son côté «l'assassinat ciblé du leader du Hamas [...] tout comme le terrorisme en général, y compris celui du Hamas».

Dans une déclaration transmise par son porte-parole, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, avait réaffirmé samedi soir que «les meurtres extrajudiciaires sont une violation du droit international» et a exhorté le gouvernement israélien «à mettre fin immédiatement à cette pratique».

Solana à Washington et à New York pour des entretiens de haut niveau

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bruelles — Le Haut Représentant de l'UE, Javier Solana, se rendra aujourd'hui à Washington pour des entretiens consacrés notamment au processus de paix au Proche-Orient et à la situation en Irak et à Chypre, a indiqué hier son service de presse.

M. Solana rencontrera dans la capitale américaine le vice-président américain Dick Cheney, le secrétaire d'État Colin Powell et la conseillère pour la sécurité nationale du président George W. Bush, Condoleezza Rice, précise

un communiqué.

Ces entretiens seront «l'occasion d'évoquer la situation internationale [le processus de paix au Proche-Orient, l'Irak et les Balkans] et «les derniers développements à Chypre», indique-t-on de même source. «Les efforts relatifs à la lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive seront également évoqués», poursuit le service de presse de M. Solana.

Demain, le Haut Représentant de l'UE se rendra à New York pour des «discussions à haut niveau» au siège des Nations unies, indique le communiqué.

EN BREF

Srebrenica: bel et bien un génocide

La Haye (AP) — La chambre d'appel du Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yugoslavie a confirmé hier que le massacre de 7500 musulmans de Bosnie dans l'enclave de Srebrenica en juillet 1995 constituait bien un génocide. Elle a ainsi rejeté l'argument de la défense du général Radislav Krstić, qui commandait les forces bosno-srbes ayant donné l'assaut contre la ville. La décision est importante dans l'optique du procès de l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic, accusé d'avoir pris part à un complot visant à perpétrer un génocide contre les musulmans bosniaques. Les cinq juges de la chambre ont toutefois atténué la responsabilité de Krstić, condamné en première instance à 46 ans de prison pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Ils ont réduit sa peine à 35 ans de prison, en soulignant qu'il était coupable, non de génocide, mais de complicité. La défense avait affirmé que le massacre de Srebrenica ne menaçait pas la survie des musulmans en Bosnie. Mais la chambre a souligné que la ville était stratégiquement cruciale pour tous les musulmans bosniaques et un symbole du sort ultime qui leur était réservé.

Vote sur la Constitution européenne au R.-U.?

Londres (AFP) — Tony Blair devrait annoncer cette semaine sa décision de soumettre la future Constitution européenne à référendum, effectuant un spectaculaire volte-face et prenant l'un des plus gros risques de sa carrière politique. Downing Street a annoncé que le premier ministre ferait aujourd'hui à la chambre des Communes une déclaration sur l'Europe et le projet de Constitu-

tion européenne, qui devait initialement être lue par son ministre des Affaires étrangères Jack Straw. Cette annonce est intervenue sur fond de rumeurs selon lesquelles M. Blair serait prêt à annoncer un référendum sur la future Constitution, une information non confirmée par Downing Street. Samedi dans une interview à la BBC (radio), Tony Blair avait refusé d'exclure l'idée d'un référendum, déclenchant immédiatement une vague de conjectures. L'opposition conservatrice réclame un référendum sur la Constitution européenne, persuadée que l'opinion publique, majoritairement eurosceptique, répondra par la négative. Avec des conséquences dramatiques pour le Labour, au pouvoir depuis 1997.

Hommage aux victimes de l'Holocauste

Oswiecim (AFP) — Plus de 5000 jeunes juifs du monde entier et quelque 600 jeunes Polonais ont participé hier sur le site de l'ancien camp de la mort d'Auschwitz-Birkenau, dans le sud de la Pologne, à la Marche annuelle des vivants, en hommage aux victimes de l'Holocauste. Conduits notamment par le vice-premier ministre et ministre de la Justice israélien Josef Lapid, les participants ont traversé le tristement célèbre portail couvert de l'inscription «Arbeit macht frei» (Le travail rend libre), avant de parcourir à pied plus de trois kilomètres. C'est la distance qui sépare le camp d'Auschwitz de celui de Birkenau, l'«usine de la mort» où trois chambres à gaz et fours crématoires avaient fonctionné vingt quatre heures sur vingt quatre à la fin de la guerre pour la mise en œuvre de «la solution finale». Une cérémonie du souvenir a ensuite réuni les marcheurs devant le mémorial de Birkenau, dédié aux centaines de milliers de juifs exterminés par les nazis en ces lieux.

Le retrait espagnol sera «rapide»

Bush nomme John Negroponte ambassadeur à Bagdad

AGENCE FRANCE-PRESSE

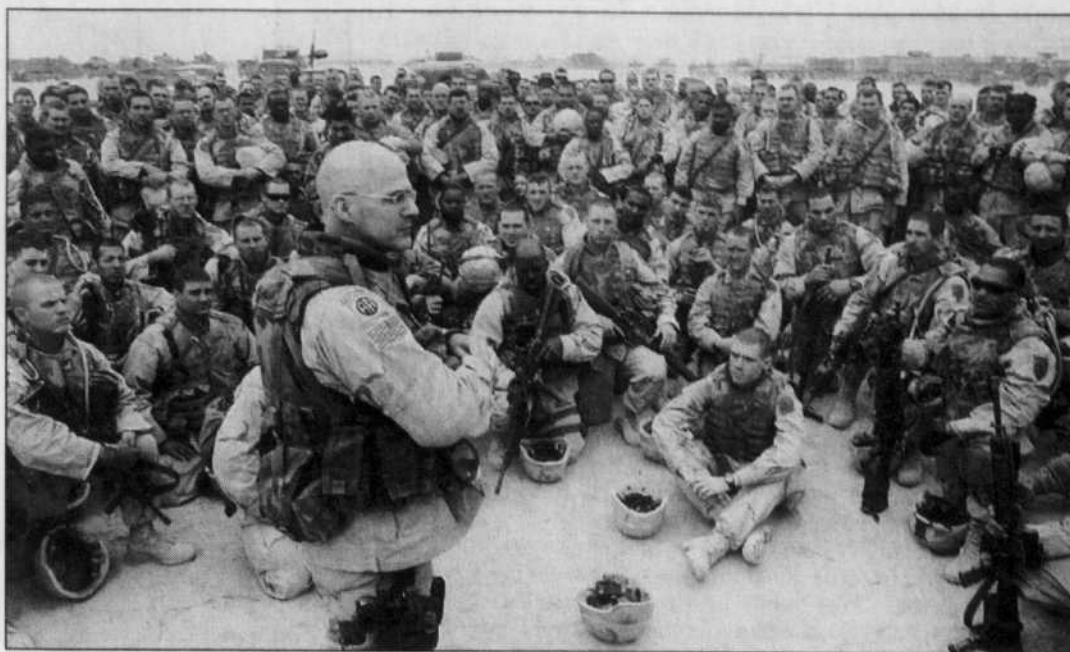
Washington — La décision de l'Espagne de retirer ses troupes d'Irak a été regrettée hier par le président américain George W. Bush, qui a par ailleurs dévoilé le nom du futur ambassadeur américain à Bagdad, l'expérimenté John Negroponte, actuellement en poste à l'ONU.

À la suite de l'annonce du retrait espagnol, la plupart des alliés des États-Unis ont réaffirmé leur détermination à rester en Irak, où ils ont déployé quelque milliers d'hommes aux côtés des quelque 130 000 soldats américains.

Quelques heures avant l'annonce de cette nomination très attendue, le président s'était brièvement entretenu au téléphone avec le chef du gouvernement espagnol José Luis Rodríguez Zapatero au lendemain de l'annonce du retrait d'Irak des 1432 soldats du royaume. Il lui a exprimé son «regret à propos de la décision brutale de retirer les troupes espagnoles d'Irak», a indiqué le porte-parole de la Maison-Blanche Scott McClellan. «Le président [Bush] a demandé que le retrait espagnol se fasse de manière coordonnée de manière à ne pas mettre en danger les autres forces de la coalition en Irak», a-t-il ajouté. Ce «processus» a «commencé et se conclura avec rapidité», a précisé à Madrid le ministre de la Défense José Bono.

En Irak, le général Mark Kimmitt, chef adjoint des opérations militaires, a affirmé qu'il n'y aurait «pas de vide sécuritaire sur le terrain», car les Espagnols pourront être «remplacés dans un court laps de temps».

Un collaborateur de Moqtada Sadr a indiqué que ce dernier avait appelé ses partisans à cesser leurs attaques contre les soldats espagnols. «Les autres pays qui ont envoyé des troupes [...] sont appelés à suivre l'exemple de l'Espagne et à re-



Près de Najaf, on attend l'issue des pourparlers.

LASZLO BALOGH REUTERS

tirer leurs forces pour préserver la vie de leurs soldats», a ajouté Qais al-Khazaalia.

La décision de Madrid a été critiquée par plusieurs alliés des États-Unis, dont l'Australie. D'autres pays alliés, comme l'Italie, la Pologne, les Pays-Bas, la Roumanie, le Japon ou la Norvège, ont assuré qu'ils ne changeraient pas leur position. Silvio Berlusconi, le chef du gouvernement italien, a ainsi répété que les quelque 3000 soldats italiens resteraient en Irak, où ils ont été envoyés «en mission de paix» au «service des irakiens».

En revanche, la détermination semble moins forte en Amérique centrale: le Honduras a décidé une «évaluation urgente» du maintien de ses troupes tandis que les pressions pour un rapatriement se multiplient au Salvador.

Agé de 65 ans, M. Negroponte,

diplomate depuis une quarantaine d'années, devrait prendre la tête de la plus importante ambassade américaine dans le monde, avec quelque 3000 employés, après le transfert de souveraineté aux autorités irakiennes, le 30 juin selon le plan américain.

«John Negroponte est un homme qui a une expérience immense et beaucoup d'habileté. C'est pourquoi je me sens à l'aise de lui demander de prendre en charge cette tâche très difficile: il n'y a aucun doute dans mon esprit qu'il sera en mesure d'y faire face», a déclaré M. Bush.

Sur le terrain, la journée d'hier a été plutôt calme, à l'exception d'affrontements entre les troupes américaines et les partisans du chef chiite radical Moqtada Sadr à Koufa (centre de l'Irak) et à Sadr City, dans la banlieue de Bagdad.

La coalition a annoncé qu'un ac-

cord était en vue pour un arrêt des hostilités à Fallouja après 15 jours de siège et de combats sanglants dans cette ville sunnite à l'ouest de Bagdad. Cet accord prévoit notamment des patrouilles communes avec les forces de sécurité irakiennes, une amnistie pour les personnes qui remettent des armes lourdes, l'accès aux hôpitaux et des dispositions pour l'enterrement des morts.

Le Pentagone a par ailleurs annoncé hier que 706 soldats américains avaient été tués en Irak depuis le lancement de la guerre en mars 2003. Parmi eux, 511 sont morts au combat. Dans ce contexte de violence, l'administrateur américain Paul Bremer a estimé que les forces de sécurité irakiennes ne seraient pas en mesure d'assurer seules la sécurité du pays après le transfert de souveraineté le 30 juin.

ÉTATS-UNIS

Bush souhaite le maintien du Patriot Act

AGENCE FRANCE-PRESSE

Hershey — Le président américain George W. Bush a plaidé hier pour la prolongation de l'arsenal législatif adopté aux États-Unis après les attentats de septembre 2001 et dont certaines dispositions doivent expirer l'année prochaine.

«Le Congrès doit donner à ceux qui doivent protéger l'Amérique tous les outils nécessaires pour le faire», a affirmé M. Bush lors d'un discours à en Pennsylvanie). La loi qui englobe ces mesures antiterroristes est connue sous le nom de Patriot Act.

«Le Congrès doit renouveler le Patriot Act et rendre ses dispositions permanentes», a déclaré M. Bush.

Un bras de fer oppose actuellement le président républicain au Congrès sur la prolongation de cette loi. Même si son parti dispose de la majorité à la Chambre des représentants et au Sénat, il n'est pas certain d'obtenir gain de cause lorsque ses dispositions devront être étendues au-delà de 2005.

Le Patriot Act a donné au gouvernement américain de nouveaux pouvoirs pour les écoutes, la sur-

veillance électronique et d'autres méthodes de collecte de renseignement. Ses adversaires affirment qu'il viole les libertés civiles. Pour tempérer ces critiques, la loi n'avait été adoptée que pour une durée limitée de quatre ans par 98 voix contre 1 au Sénat et par 357 contre 66 à la Chambre des représentants.

John Kerry, l'adversaire démocrate de M. Bush à la présidentielle de novembre avait voté en tant que sénateur du Massachusetts pour cette loi en 2001. Mais il a depuis estimé que «Bush a utilisé le Patriot Act d'une manière qui n'avait jamais été prévue et pour des choses qui n'ont rien à voir avec le terrorisme».

«C'est une loi qui rend l'Amérique plus sûre», a pour sa part affirmé M. Bush hier en ajoutant qu'elle «défendait notre liberté». «La loi est une arme essentielle dans la guerre contre le terrorisme», a-t-il jugé, citant plusieurs exemples où ses dispositions ont permis de démanteler des groupes terroristes aux États-Unis. «Le Patriot Act rend plus facile la tâche des gens chargés de protéger l'Amérique», a estimé le président des États-Unis.

La Cour suprême examine les détentions à Guantanamo

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La Cour suprême examinera aujourd'hui la légalité des détentions illimitées de prisonniers sur la base américaine de Guantanamo, considérées par les États-Unis comme des «combattants ennemis» dans la guerre contre le terrorisme.

La politique de l'administration Bush à l'égard de ces prisonniers sera passée au crible par la plus haute cour du pays, qui examinera aussi, la semaine prochaine, la légalité des détentions illimitées de deux Américains détenus au secret dans une base militaire américaine.

«Ces deux cas remettent en cause le postulat de l'exécutif, qui dit avoir le droit de déterminer comme bon lui semble le statut de personnes capturées dans le cadre d'un conflit et de les détenir indéfiniment», souligne Emilio Viano, professeur de droit à l'American University.

Aujourd'hui, les neuf juges écouteront les arguments des deux parties, ministère de la Justice contre juristes, pour déterminer si les près de 600 détenus de Guantanamo, pour beaucoup emprisonnés depuis plus de deux ans sans avoir été inculpés et sans ac-

cès à un avocat, ont le droit de contester leur détention devant un tribunal américain.

«C'est une question constitutionnelle fondamentale. Est-ce que les tribunaux fédéraux vont avoir le pouvoir de revoir les actions de l'exécutif sur ces questions», explique le professeur Viano.

Ces détenus, qui ne bénéficient pas du statut de prisonnier de guerre défini par les conventions de Genève, sont soupçonnés par les États-Unis d'être des talibans afghans ou des membres du réseau terroriste islamiste al-Qaïda. De nombreuses associations de défense des droits individuels dénoncent régulièrement le «trou noir» juridique dans lequel ils sont plongés.

«La Cour suprême doit trancher en faveur des détenus», a plaidé hier un éditorial du New York Times. La politique de l'administration Bush, qui considère qu'ils peuvent rester emprisonnés indéfiniment, «est légalement et moralement mauvaise». Au-delà d'arguments juridiques, les politiques en rapport à Guantanamo sont une «une erreur tragique», poursuit le quotidien. «Suivies de près à l'étranger, elles nuisent grandement à la réputation de justice des États-Unis.»

Club 402-HOMME®
Depuis 1977

Vestons griffés importés d'Italie

299\$

Tissus signés
- Cerruti 1881 - Zegna
- Marzotto - Zignone, etc.

1118, rue Sainte-Catherine Ouest
2^e étage, Montréal • (514) 861-3636
Heures d'ouverture : Lun. au ven. 10 h à 18 h. Sam. 10 h à 16 h

ROLEX

Lady-Datejust
en acier et
or jaune 18 carats.
Cadran serti de brillants.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

É D I T O R I A L

Chassé-croisé
en Orient

Pour mémoire, on se rappellera tout d'abord que c'est au nom de la lutte contre le terrorisme que le président Bush a commandé l'assaut de l'Irak. Ensuite, on se souviendra qu'il a accordé sa caution au plan de Sharon pour une raison identique à celle évoquée pour l'Irak. Après quoi, les Européens se sont attelés à lier, une fois encore, ces deux sujets, mais dans un sens quelque peu contraire à celui du duo Bush-Sharon. Puis voilà que le chef du Hamas a été liquidé avant que le premier ministre espagnol ne surprenne tout le monde en ordonnant le retrait immédiat des troupes stationnées en Irak. Retour sur l'intense et complexe chassé-croisé des derniers jours.

Dans les heures qui suivirent son élection au poste de premier ministre de l'Espagne, José Luis Zapatero s'engagea à sonner le rappel du contingent présent en Irak à moins que, d'ici au 30 juin, l'ONU n'ait adopté une résolution stipulant que cette organisation avait la main haute sur le dossier irakien. Zapatero n'a pas attendu. Pourquoi? Ici et là, on suppute, voire on murmure, que Zapatero a pris la décision que l'on sait dans les heures qui ont suivi la fin du sommet des ministres des Affaires étrangères en Irlande. Ces derniers sont sortis de leur réunion habillés par «le désarroi et l'impuissance.»

Leur désarroi découle du soutien sans faille que Bush a alloué au plan de retrait unilatéral du premier ministre israélien Ariel Sharon. Leur désarroi est conséquent à l'écho que le premier ministre Tony Blair a donné au plan Sharon après son entretien avec Bush au moment même où leur collègue britannique Jack Straw dissertait avec eux sur la nécessité impérieuse de trouver des solutions négociées aux conflits. Enfin, leur désarroi est surtout attribuable au dédain affiché par Bush et Sharon pour les vertus pourtant inhérentes aux dialogues, aux pourparlers. Aux ententes signées par les parties.

En cette histoire, on observe depuis quelques jours la mise en lumière d'une diagonale qui annonce des lignes de fracture plus profondes qu'on pouvait l'imaginer. Peut-être faut-il rappeler que les gouvernements européens ont toujours estimé que la lutte contre le terrorisme commençait par une résolution négociée du conflit israélo-palestinien et non par la guerre à l'Irak. En agissant comme l'administration Bush l'a fait, assuraient-ils, on ne ferait qu'encourager une multiplication des actes terroristes. C'est exactement cela qui se passe.

Avec le plan Sharon, on est loin, très loin, des ambitions, dans le sens noble, que caressaient certains de ses prédécesseurs. On pense surtout à Yitzhak Rabin. En fait de plan, il a ceci qui le distingue des plans traditionnels, mais qui le rapproche de la politique chère à Bush, qu'il est unilatéral. Il s'agit d'un plan imposé. À un point tel qu'on se sent dans l'obligation de rappeler ce vieil adage: il vaut mieux une mauvaise entente négociée qu'une solution imposée.

À compter d'aujourd'hui, on va être témoin d'un ballet diplomatique passablement intense avec la rencontre qu'aura Javier Solana, le Haut Représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère, avec le secrétaire d'État Colin Powell, Condoleezza Rice du Conseil de la sécurité nationale et le vice-président Dick Cheney. Demain, le ministre espagnol des Affaires étrangères aura des rencontres similaires. Le but? Essayer de convaincre ses interlocuteurs qu'il faut travailler ardemment à l'introduction par la grande porte de l'ONU en Irak et du réveil de la Feuille de route.

Paradoxalement, en avisant le plan Sharon le président Bush a décliné en quelque sorte cette feuille de route à laquelle des représentants américains avaient travaillé. Mieux, à plus d'une reprise, il a vanté ce plan élaboré par l'Union européenne, la Russie, l'ONU et les États-Unis en cultivant la vanité suivante: s'en approprier l'exclusivité.

Ces jours-ci, les chancelleries européennes se jugent impuissantes, car elles ne veulent pas froisser les États-Unis en élevant trop la voix. Bref, elles se livrent à un délicat jeu d'équilibristes. Au-dessus du vide? Peut-être.

Diplomatie chinoise

Le dalaï-lama a commencé sa visite au Canada de façon remarquée. Dimanche, à Vancouver, 13 000 personnes sont allées l'entendre parler de spiritualité avant qu'il ne rencontre en privé le premier ministre de Colombie-Britannique. Plus tard cette semaine, il participera à d'autres événements publics et il aura des entretiens avec les premiers ministres de l'Ontario et du Canada.

Les organisateurs de la visite du leader spirituel des Tibétains ne doivent pas s'étonner de l'intérêt qu'elle suscite. Les propos qu'a tenus à son endroit l'ambassade de Chine à Ottawa ont provoqué un surcroît d'attention sur son passage ici. La comparaison entre séparatisme tibétain et séparatisme québécois aura eu l'effet inverse à celui recherché.

Il n'y a évidemment pas de comparaison possible entre la situation politique au Tibet et celle prévalant au Québec. Certes, Ottawa a déjà envoyé l'armée au Québec pendant la crise d'octobre 1970, et les droits de quelques centaines de Québécois ont été bafoués. Mais tout de même, cela ne se compare jamais avec l'occupation armée du Tibet par la Chine en octobre 1950, et qui se poursuit toujours, et avec la sinisation de ce pays.

Les valeurs démocratiques de la Chine et du Canada ne sont pas les mêmes. Pour garder sa mainmise sur le Tibet, le gouvernement chinois est prêt à fouler aux pieds les droits des Tibétains dont la résistance demeure vive. La Chine considère le dalaï-lama, qui dirige un gouvernement en exil, comme un séparatiste. En le dénigrant comme tel auprès du gouvernement canadien, celle-ci espérait mettre sa crédibilité en cause. Heureusement le stratagème n'a pas fonctionné.

Le premier ministre canadien, en dépit des menaces de rétorsion de la part de la Chine, rencontrera le dalaï-lama pour discuter de spiritualité. Celui-ci ne tient pas à aborder les sujets politiques, mais il ne refusera pas de discuter de la situation au Tibet si on lui ouvre la porte, ce que M. Martin ne devrait pas craindre de faire.

Le dalaï-lama n'est pas le leader extrémiste que décrivent les diplomates chinois. L'objectif qu'il poursuit est d'engager avec la Chine un dialogue qui n'existe pas aujourd'hui. Faire pression en ce sens ne serait pas de la part du gouvernement canadien une ingérence inacceptable dans les affaires intérieures chinoises. Ce ne serait pas encourager la sécession. Déjà, le premier ministre Jean Chrétien a fait des démarches pour le respect des droits des dissidents politiques et religieux. De la part de M. Martin, ce ne serait que poursuivre dans cette voie. Il aurait, c'est certain, l'appui de tous les Canadiens et de tous les Québécois.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFPET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Une mesure annoncée...

Je savais déjà que les promesses électorales n'étaient que de belles paroles, de bons souhaits qui, souvent, ne passaient pas la rampe une fois venu le temps d'y faire suite. Mais pour des mesures fiscales annoncées dans un discours sur le budget, j'ai toujours cru qu'on touchait du solide. Dans son discours du budget 2003-2004, le ministre Yves Séguin annonçait pour les salariés un allègement fiscal relatif à la carte mensuelle de transport en commun. Trop heureux de cette annonce progressiste, j'ai commencé à conserver mes reçus pour ma CAM, cette carte mensuelle permettant d'emprunter les transports en commun à Montréal. Enfin une mesure concrète encourageant ceux et celles qui ont compris que le transport en commun, c'est vraiment intelligent, que ce soit d'un point de vue économique, social ou environnemental. Le temps des impôts étant arrivé, je suis tombé des nues lorsque j'ai appris que ladite mesure annoncée n'avait pas été intégrée à la législation fiscale! Incroyable, même le discours sur le budget rejoint le voile d'illusion des promesses électorales.

Jean-Pascal Beaudoin
Montréal, le 16 avril

Les bandes invisibles

Je suis de ceux qui ont regardé le dernier match Canadiens-Bruins à la télévision... et je suis le premier (peut-être le deuxième, mais de peu) à me demander sérieusement à quoi servent les deux mimes aux bandes d'un orange plus que pâle qui patinent d'un bout à l'autre de la patinoire et qui écartent les bras quand la rondelle frappe le poteau. Sérieusement, à quoi servent-ils?

Le hockey est un sport violent, on l'a dit, on l'a critiqué, on nous a assuré promis juré craché qu'on ferait ce qu'il faut pour changer les choses, Bertuzzi nous le dira. Il ont même doublé le nombre de bandes orange sur la patinoire. Pourquoi avoir fait des règlements si on ne les fait pas respecter? Pourquoi imposer et payer deux pantins qui se baladent sur la patinoire s'ils ne les font pas respecter? Le sens d'un jeu n'existe-t-il pas à travers ses règlements? Le premier étant que le jeu «hockey»

se joue sur une surface glacée appelée patinoire, le second qu'il faut aller porter un disque de caoutchouc dans le filet adverse, et ainsi de suite jusqu'à la punition de désordre de foule lorsque celle-ci lance trop de rats ou de pieuvres sur la glace. N'est-ce pas?

Si on préfère limiter le jeu à ses règles les plus élémentaires, qu'on le dise franchement et qu'on raccroche les patins de ces farceurs en noir blanc et orange. Mais je ne sais plus, la Nationale Hockey Ligue (comme Jean Dion se plaît à l'appeler) semble hésiter, ou peut-être ne contrôle-t-elle rien au fond? Peut-être les arbitres sont-ils les responsables? Peut-être désobéissent-ils systématiquement à leurs patrons? Je ne comprends plus, éclairez-moi.

Éric Vignola
Le 13 avril 2004

Qui gouverne le pays?

Selon leur vision, aucune des personnes qui ont témoigné n'est responsable dans le scandale relié aux commandites. Qui donc est responsable des décisions et de la gestion de l'État? On créera assurément un comité pour se pencher sur la question de la responsabilité, qui accouchera un jour d'un certain nombre de recommandations qui seront, à leur tour, analysées et commentées... et mises en veilleuses.

Car, pendant ce temps, un autre problème sera soulevé par les journalistes, ce qui permettra de mettre aux oubliettes les solutions attendues pour le dossier précédent. Et c'est ainsi qu'on se laisse endormir!

Lorsque nous, citoyens, serons vraiment déterminés à exiger des changements, peut-être l'exercice de la démocratie s'en portera-t-elle mieux? Les élections approchent.

Pierrette L. St. Marie
Brossard, le 16 avril 2004

L'impitoyable défi

Il y a quelque chose de fondamentalement destructeur dans l'acharnement des médias et des groupes de pression à remettre constamment en question le choix pourtant clair des Québécois de faire confiance au Parti libéral ce 14 avril 2003. Le problème majeur de la gouvernance actuel a un nom: Jean Charest. Homme solitaire et peu soli-

taire, il n'a malheureusement pas accepté qu'une équipe plus qu'un individu puisse construire une nouvelle approche de notre société. Avant qu'il ne soit trop tard, il doit assumer humblement sa part de responsabilité dans la déception largement partagée des électeurs.

Par ailleurs, que feraient les protestataires de tout acabit si le triste gouvernement péquiste avait été réélu? Il y a quelque chose d'étrange et de suspect dans ce très large éventail des forces syndicales et «communautaires» qui ne cessent de protester contre le choix démocratique de la population du Québec. S'ils étaient au pouvoir quelles seraient leurs solutions aux problèmes fort complexes que nous devons désormais affronter? S'opposer est plutôt facile, préciser des pistes de solutions à la fois réalistes et rassembleuses est un tout autre défi.

Jacques Léger
Morin-Heights, le 14 avril 2004

Ne lâche surtout pas,
Svend!

C'est avec tristesse et regret que j'ai appris le retrait temporaire de la vie politique du député néo-démocrate Svend Robinson. En tant que militant indépendantiste québécois, je tiens à souligner l'apport à la politique d'un des rares Canadiens anglais qui comprennent le Québec et les Québécois.

Ses prises de position courageuses, entre autres sur les droits des gays et lesbiennes, les droits des Palestiniens et les droits de la personne en général, le droit à l'autodétermination des Québécois et des Premières Nations, le droit à la mort dans le respect et la dignité, font de lui un être exceptionnel. Svend Robinson a souvent été notre conscience. Comme homme politique, et surtout comme individu et citoyen, il a apporté beaucoup au Canada.

La Canada perd peut-être, pour le moment, un de ses meilleurs parlementaires, mais il garde un citoyen de marque qui mérite toute notre admiration et notre appui. Continue à te battre, Svend, pour tes valeurs, ton pays et tes concitoyens. Le Canada a toujours besoin de toi. N'abandonne surtout pas!

Jean-Roch Villemaire
Gatineau, le 16 avril 2004

LIBRE OPINION

Guérir ou laisser mourir ?

SOPHIE MONTREUIL
JÉRÔME SAUCIER
Montréal

Le succès que remporte actuellement le livre de David Servan-Schreiber, «Guérir le stress, l'anxiété et la dépression sans médicaments ni psychanalyse», est inquiétant.

Est-ce que tous ses lecteurs possèdent le savoir nécessaire pour faire la différence entre le stress, l'anxiété et la dépression, qui n'est pas expliquée par l'auteur, et sont-ils en mesure de comprendre que les approches proposées n'ont aucun poids chez la personne atteinte d'une souffrance psychologique aiguë? Très certainement non, et il est donc essentiel de dénoncer la méprise volontaire à la base de son titre, d'une part, et le préjugé implicite qui traverse l'ouvrage, d'autre part, selon lequel toute guérison des maladies de l'âme n'est qu'affaire de volonté. [...]

Sommes-nous les seuls à être offusqués par l'indécence affichée du titre: comment ne pas tromper d'emblée le lecteur en mettant sur un pied d'égalité stress, anxiété et dépression? Rappelons que le stress est une réaction biologique à une stimulation extérieure et qu'aucun être humain n'échappe à ce phénomène alors que l'anxiété et la dépression sont des troubles de santé mentale susceptibles d'affecter en moyenne une personne sur cinq au cours de

sa vie. Proposer les mêmes recettes pour «guérir» une chose aussi banale que le stress et deux maladies aussi sérieuses que l'anxiété et la dépression est en soi une aberration, comme si l'on vous disait de prendre de l'aspirine pour guérir votre mal de tête, votre brûlure au second degré et votre diabète.

Une fois le volume ouvert, il n'aurait suffi que d'une simple note de bas de page pour apaiser la colère soulevée par le titre, une note qui aurait tout bonnement énuméré les symptômes de l'anxiété et de la dépression et recommandé aux personnes éprouvant ces symptômes d'aller consulter un médecin le plus rapidement possible. Une seule note pour réparer un tant soit peu la malhonnêteté du titre et pour éviter, surtout, qu'on ne recommande la lecture de ce qui est une véritable bombe à retardement à des hommes et des femmes gravement malades.

Rien ne peut être plus dangereux pour une personne souffrant d'anxiété ou de dépression que de se faire diriger vers ces remèdes miracles que seraient la respiration profonde, l'acupuncture, les omégas-3 et la «communication affective». Quiconque n'a pas connu la souffrance et le désespoir liés aux maladies mentales n'est pas apte à évaluer la détresse qu'il a devant lui, ne possède pas les outils pour en mesurer l'ampleur et le caractère destructeur.

Loin de nous l'idée de prêter de la mauvaise volonté aux «aidants» qui ne souhaitent qu'«aider», mais la bonne volonté n'excuse pas le tort qu'ils causent, souvent bien malgré eux (et voilà qu'ils sont confortés dans leur position par un livre vendu à des dizaines de milliers d'exemplaires au Québec seulement), et elle n'excuse pas non plus l'ignorance qui en est responsable.

Les parents et amis peuvent jouer un rôle actif dans la guérison de la personne atteinte de dépression, ce rôle est même souhaitable, mais, pour ce faire, ils doivent d'abord et avant tout accepter que cette personne souffre, qu'elle a mal. Ils doivent respecter ce mal qui prend, à certains moments, toute la place et comprendre que toutes l'énergie (alors que les réserves sont souvent si basses), passe à survivre avec ce mal à l'intérieur, à rester en vie alors que chaque seconde est pénible, que plus rien n'a de sens et que plus aucun acte volontaire n'est possible.

Accepter cet état chez la personne anxieuse ou en dépression, c'est reconnaître ses limites dans sa capacité de l'aider, c'est regarder en face la souffrance à l'état pur et choisir de ne pas s'y soustraire en proposant des solutions magiques, des recettes, des principes, des conseils qui ont autant de poids sur la détresse psychique qu'un verre d'eau sur un incendie. [...]

IDÉES

Pour sortir du carcan fédéral

Un plan de match pour le Québec

Tous les souverainistes et les progressistes doivent rallier le Bloc québécois pour que le Québec ait une voix forte au Parlement fédéral

PAULINE MAROIS
Députée de Taillon

Pour qui veut bien regarder la réalité en face, le Québec n'a plus rien à espérer du fédéralisme canadien. Le déséquilibre fiscal étrange le Québec. Le dernier budget du gouvernement de Paul Martin renvoie aux douches tous ceux qui croyaient encore que le Canada pourrait prendre en considération les besoins des Québécoises et des Québécois.

Comme M. Chrétien avant lui, Paul Martin suit son idée: bâtir la nation canadienne en gardant sous tutelle la nation québécoise. Cette orientation exclut tout compromis permettant au Québec de respirer et de gérer ses responsabilités en éducation, en culture, en santé, en développement économique et social.

Inutile de s'en plaindre: il nous faut notre propre plan de match pour sortir du carcan fédéral. Comme diraient mes fils: un plan de match en quatre «quarts», comme au football. Premier quart: l'élection du Bloc québécois. Deuxième quart: un projet de société pour gouverner. Troisième quart: un mandat pour préparer la souveraineté. Quatrième quart: un référendum sur la souveraineté.

1^{er} quart: l'élection du Bloc

J'invite tous les souverainistes et les progressistes à rallier le Bloc québécois pour que le Québec ait une voix forte au Parlement fédéral. Le scandale des commandes, débusqué par le Bloc québécois, prouve hors de tout doute que les libéraux ne défendent pas les intérêts du Québec. Même les ministres libéraux élus au Québec affirment n'avoir rien vu, rien su, rien dit pour empêcher ce gaspillage des fonds publics qui visait explicitement d'enfoncer le Canada dans la tête des Québécois. Tous les députés libéraux ont respecté la loi du silence. Cent millions ont disparu et aucun d'entre eux n'est responsable! Les citoyens doivent lancer un message clair lors de la prochaine élection et rejeter cette façon de faire de la politique.

Le Québec doit compter sur l'équipe du Bloc québécois de Gilles Duceppe pour surveiller l'utilisation des impôts québécois par le gouvernement canadien, pour défendre les citoyens du Québec dans tous les domaines de compétence fédérale et pour empêcher le parti de Paul Martin d'envahir les champs de compétence québécoise.

Comme nous ne sommes pas souverains et que nous n'avons pas notre place au sein des instances internationales, nous avons besoin d'un parti souverainiste à Ottawa pour exprimer les positions du Québec sur les questions cruciales qui bouleversent le monde et qui concernent chaque nation.

2^e quart: un projet de société pour gouverner

C'est incontournable: il faut que le Parti québécois soit élu pour qu'un référendum sur la souveraineté

ait lieu. Et j'en suis convaincue, notre formation politique sera élue en 2007 si elle gagne la confiance des Québécois et des Québécoises en tant que parti de gouvernement porteur d'un projet de société progressiste afin d'offrir une véritable solution de remplacement sociale, économique et démocratique au gouvernement Charest. Pour moi, cela signifie que le Parti québécois doit renouveler son programme social-démocrate.

Je suis aussi convaincue que le cadre fiscal actuel ne permet pas au Québec de répondre aux besoins d'une population qui doit faire face au vieillissement et, surtout, aux exigences de l'économie globale en ce qui a trait à l'éducation et au soutien à l'innovation. Un nouveau programme de gouvernement démontrera nécessairement que les Québécoises et les Québécois doivent maîtriser tous leurs impôts, faire toutes leurs lois et signer eux-mêmes tous leurs traités internationaux.

Cela implique de revaloriser le rôle de l'État. À quoi servirait, en effet, d'être souverain si c'est pour laisser la loi du marché et les forces de la mondialisation décider du genre de société dans laquelle nous voulons vivre. Le gouvernement québécois est un levier fondamental pour faire progresser notre culture, soutenir nos écoles, nos collèges, nos universités, nos services de santé, appuyer les parents, protéger notre environnement, développer notre territoire.

Il faut certainement améliorer l'efficacité de l'État que nous avons bâti pour assurer l'accès aux services publics et pour développer notre pays. Mais préservons son rôle fondamental en tant qu'expression de la volonté démocratique et de la solidarité. Donnons-nous un programme qui exprime clairement nos engagements envers la population du Québec. Redonnons-lui confiance dans ses institutions démocratiques, dans son État.

3^e quart: préparer la souveraineté

De tous les débats en cours sur la meilleure façon de convaincre le peuple québécois de choisir son indépendance, je retiens qu'il faut être plus clair quant aux actions qu'entreprendra un gouvernement du Parti québécois. L'élection doit lui donner le mandat de travailler de façon transparente à l'élaboration d'un projet de pays.

Dès les premiers jours, un gouvernement du Parti québécois fera deux gestes. Premièrement, la formation d'une assemblée constituante qui rédigera un projet de Constitution d'un Québec souverain. Cette assemblée sera composée d'un nombre égal d'hommes et de femmes représentant la société civile, appelés à définir les valeurs communes, les principes fondamentaux et les institutions politiques du Québec.

Je crois primordial d'assurer la participation de la société civile à la définition des valeurs fondatrices et de la vision de notre pays. La souveraineté n'appartient pas à un seul parti; elle appartient au peuple. Le Parti québécois doit être plus que jamais le fer de lance d'une vaste coalition pour convaincre une grande majorité de nos concitoyens de choisir le Québec comme pays.



Pauline Marois invite les souverainistes à rallier le Bloc québécois lors de l'élection fédérale.

Nous ne devons pas nous contenter d'un simple exercice comptable qui résume la souveraineté à une colonne de revenus et à une colonne de dépenses. Un pays, c'est beaucoup plus que ça! Un pays, c'est la volonté d'un peuple de se prendre en main et de se gouverner en toutes choses par le moyen d'institutions démocratiques, transparentes, responsables et efficaces.

Deuxième geste: la création d'un ministère de l'Accession à la souveraineté sous la responsabilité directe du premier ministre. Ce ministère mettra en place les mesures appropriées pour faciliter la transition et veillera à ce que chacun des ministères se dote d'un plan d'action qui répond à tous les besoins du Québec sans se restreindre au cadre fédéral actuel.

Tout en assumant ses responsabilités envers la population, le gouvernement du Parti québécois fera donc à chaque jour, de façon continue, les gestes de souveraineté nécessaires pour construire les assises de notre pays. Ainsi, nous affirmons clairement qu'un gouvernement du Parti québécois ne se limitera pas à gérer une province, mais préparera l'accession à la souveraineté.

4^e quart: un référendum

Au terme de cette démarche, un gouvernement du Parti québécois sera vraiment prêt pour le qua-

trième quart: la tenue d'une consultation populaire et démocratique sur la souveraineté. Il présentera alors au peuple québécois un projet de pays incarné dans une constitution qui exprimera les valeurs d'un Québec souverain et ses engagements fondamentaux. Il sera équipé d'un plan gouvernemental expliquant la transition vers la souveraineté. Il aura rebâti une coalition des forces souverainistes encore plus large que celle de 1995. Le gouvernement du Québec sera alors appuyé par des hommes et des femmes de toutes origines et de toutes conditions qui veulent créer un nouveau pays en Amérique du Nord.

La souveraineté n'arrivera pas toute seule, comme un fruit bien mûr tombant de l'arbre. La souveraineté se réalisera par la force de la volonté, en agissant dès aujourd'hui et en toutes choses comme un peuple souverain. Chaque jour, partenaires de la souveraineté du Québec, militants des partis souverainistes, députés du Parti québécois et du Bloc québécois, nous devons faire les gestes de souveraineté qui nous rapprochent de notre pays. Et le premier de ces gestes est de faire élire massivement le Bloc québécois. J'y travaillerai avec tous ceux et toutes celles qui veulent agir maintenant pour la souveraineté.

Lettre au premier ministre Jean Charest

Are you saying go west my friends?

Les compressions dans les programmes d'intégration linguistique sont perçues par certains comme un rejet de Québec

JIAD AWAD

JULIE LEBRUN

PATRICIA MCCOLLOUGH

PALOMA RAGGO

Intervenants à l'intégration

Le dernier budget Séguin a effectué des compressions dans les programmes d'intégration linguistique, soit 6,4 millions de moins par rapport à la dernière année financière. Avant les coupes, la majorité des nouveaux immigrants avaient droit à une allocation de formation pour des cours de français à temps plein de 25-30 heures par semaine. Ces mesures leur permettaient de subvenir à leurs besoins minimaux et d'atteindre un niveau de français correspondant à leurs compétences professionnelles sur le marché du travail.

L'accession aux professions régies par des ordres professionnels nécessite la maîtrise du français, et le ministère y souscrivait par ce programme d'intégration linguistique. Programme qui avait pour objectif de maximiser une intégration sociale et économique dans un contexte harmonieux, à la société québécoise, et ce, dans un délai raisonnable.

À la suite des compressions, les immigrants en formation perdront, dès le 3 mai, leurs allocations pour apprendre le français. Certains diront que c'est un luxe unique au Québec que d'aider financièrement l'apprentissage du français. Nous répondons qu'au contraire, c'est une nécessité plus que culturelle mais démographique: 300 millions d'anglophones pour six millions de francophones, faut-il vraiment le rappeler?

Nous sommes intervenants en intégration et notre mission est de faire comprendre aux nouveaux arrivants que leur projet de vie concorde avec le projet de leur société d'accueil. Nous prenons la parole parce que nous savons que les nouveaux immigrants ne se donnent pas le droit de revendiquer puisqu'ils ne sont pas citoyens canadiens. Ils ne voient pas des compressions budgétaires à travers ces mesures, mais bien le rejet d'une société qui les a sélectionnés, sachant a

priori qu'ils ne parlaient pas français mais qu'ils démontraient la volonté de le faire.

Plusieurs se sentent rejetés par de telles mesures et accablés à l'anglais: l'autre solution. Nous avons honte de ce non-projet de société. Pour faciliter une prise de conscience du désastre, nous vous présentons les scénarios de 260 immigrants que nous côtoyons tous les jours. Reste à voir quel est le projet de société à travers ces scénarios.

Cas type

Voici le cas type d'une jeune famille immigrante allophone avec un enfant d'âge primaire arrivée depuis sept mois, avec trois mois d'économies de subsistance (condition d'entrée au pays). L'enfant doit naturellement, comme le prescrit la loi, entamer sa scolarité par une classe d'accueil, puis il sera en mesure d'intégrer une classe normale.

Le père est ingénieur et la mère enseignante. Ils parlent l'anglais, mais ne maîtrisent pas le français nécessaire aux emplois à la hauteur de leurs compétences. Ils sont tous deux incités à s'inscrire au programme d'intégration linguistique à temps plein pour accéder au marché de l'emploi le plus rapidement possible.

Ils commencent leurs cours après quelques mois d'attente et, reçoivent une allocation presque équivalente à l'aide sociale pendant les 10 mois de formation accordés. Ils s'engagent par écrit à faire de cet apprentissage leur priorité. Comme leur fils en classe d'accueil, ils ont des devoirs, examens et travaux.

Jeudi 1^{er} avril, ils amènent leur fils à la classe d'accueil et arrivent en classe à 9 h. Le sujet d'étude aujourd'hui: les temps de verbes. La professeure semble nerveuse. Elle a une annonce à faire: «À la suite des compressions du dernier budget provincial, vous verrez [futur simple?] vos allocations disparaître [infinitif défini], et ce, dès le 3 mai.» La subtilité des temps de verbes semble étrangement claire aujourd'hui.

Le futur simple pour monsieur ingénieur et madame

enseignante devient très imparfait. Dépendants de cette allocation, ils ont quatre choix: les cours de français à temps partiel, le retour à l'école, le recours à l'aide sociale ou l'exode.

Quels choix?

■ **First scenario:** Monsieur se trouve un emploi au salaire minimum où l'anglais sera sa principale langue de travail. Madame fera la même chose. Ils s'inscrivent sur la liste d'attente des cours de français à temps partiel. Ils peuvent espérer maîtriser un français qui leur permettra d'accéder aux emplois de leur niveau de qualification dans un avenir de cinq ans. Avec de la persévérance, des conditions optimales, ils vivront peut-être un jour en français comme le faisaient miroiter les bureaux d'Immigration Québec dans leur pays d'origine.

■ **Second scenario:** Monsieur décide d'aller faire une attestation d'études collégiales à Dawson, car, évidemment, l'enseignement y est donné en anglais. Madame, consciente que les prêts et bourses ne peuvent subvenir aux besoins de la famille, se trouve un emploi au salaire minimum où elle parlera anglais. Elle ne songe pas aux cours à temps partiel, car elle doit s'occuper de la maison, du fils et du mari. En plus de la déqualification professionnelle des parents, l'aide aux devoirs pour le petit deviendra nécessaire, et celui-ci devra se débrouiller seul en français puisque ses parents doivent parler en anglais pour survivre.

■ **Third scenario:** Voulant absolument poursuivre leur intégration linguistique à temps plein, afin de maximiser leur temps d'accession à un emploi qualifié, monsieur et madame prennent rendez-vous à Emploi Québec. Une fois sur place, ils font une demande d'aide sociale. Ils obtiendront celle-ci à la suite d'une vérification qu'ils ont bien épuisé toutes leurs économies.

Monsieur et madame doivent faire une croix sur la venue permanente ou temporaire d'un parent, car il n'y a pas de parrainage possible par un prestataire de l'aide sociale. Le sentiment d'humiliation est difficile à ac-

cepter pour monsieur ingénieur et madame enseignante, car ils n'ont jamais eu recours à l'aide sociale même dans leur pays d'origine et ont le sentiment de participer à cette stigmatisation sociale des immigrants, et ce, malgré eux. Subsiste toujours l'espoir qu'après l'intégration linguistique, la situation s'améliorera.

■ **Fourth scenario:** Monsieur ingénieur et madame enseignante réalisent qu'ils n'auront jamais les moyens de vivre en français. Monsieur appelle son cousin à Toronto. La vie là-bas est peut-être plus simple puisque tout est en anglais. Rentrer au pays? Ils ne savent pas. Après toutes les démarches et les dépenses assumées, cela n'est jamais la meilleure solution. Ils songent à tenter une dernière fois leur chance, peut-être un peu plus à l'ouest cette fois-ci.

L'abandon de Québec

Cette annonce des compressions nous a profondément bouleversés. Nous sommes tous filles et fils d'immigrants. Que ce soit de première ou de 13^e génération, le choix a été commun: celui de vivre en français. Tous ces gens avaient pris l'engagement auprès de leur société d'accueil de faire des efforts pour apprendre cette langue qui définit le caractère unique du Québec. Ce n'est pourtant pas eux qui ont abandonné, c'est Québec.

Tous les jours, nous vivons l'intégration, nous savons qu'elle est possible et bénéfique pour tous. Nous pesons nos mots: cette mesure est lâche. Elle fait s'effondrer un phare de l'identité québécoise, soit l'intégration par l'apprentissage du français. Nous ne prétendons pas à une définition de l'identité québécoise. Nous nous permettons de souligner que cette identité est façonnée par l'apport multiculturel de l'immigration.

Nous ne croyons pas que la solution réside nécessairement dans une politique d'immigration favorisant uniquement les pays francophones. Une langue peut être apprise par tous si les conditions sont présentes pour soutenir un tel apprentissage. Une société se construit par agrégation et nous appréhendons de telles mesures qui font se profiler à l'horizon l'ombre de la tour de Babel. [...]

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Mario-André Chouinard (éducation), Jossée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (enseignement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (sports), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricatures), Diane Prévost (responsable des pages thématiques), Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (supplément cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Serge Truffaut (éditorialiste) ; à l'information politique : Hélène Buzetti et Manon Cornélière (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque ; Marie-Hélène Alarie (secrétaires à la rédaction) ; Louise-Maude Rioux Saulty, Geneviève Otis-Dionne (commiss.) ; La documentation : Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Géraud, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zernatis, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Theriault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), MoniqueL. Heurieux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Caruel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

ACTUALITÉS

WOODWARD

SUITE DE LA PAGE 1

L'entretien s'achève après 12 minutes. Bush n'a même pas demandé l'avis de Powell. Son secrétaire d'État est d'ailleurs le dernier informé.

Quelques jours plus tôt, Bush a prévenu sa conseillère pour la Sécurité nationale, Condoleezza Rice, son vice-président, Dick Cheney et son secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld. Même l'ambassadeur saoudien, le prince Bandar, a déjà été mis dans le secret!

Plan of Attack, édité chez Simon & Schuster, est un nouveau livre embarrassant pour l'administration Bush. Car Woodward n'est pas un pamphlétaire: c'est un vétéran du *Washington Post*, légendaire pour avoir, avec Carl Bernstein, fait éclater l'affaire du Watergate. Il est en bons termes avec l'administration Bush et a interviewé, pour son enquête, 75 personnalités, dont le président. Mais son livre, qui raconte par le détail la préparation de la guerre en Irak, est dévastateur, car il expose, par le simple récit des réunions successives, la légèreté avec laquelle le président américain est parti en guerre.

Le livre de Woodward expose la légèreté avec laquelle le président américain est parti en guerre

Il révèle également l'état de dégradation des relations internes au gouvernement. Selon Woodward, Colin Powell, la colombe de l'administration, et Dick Cheney, le plus actif des faucons, «s'adressaient à peine la parole». Powell allait même jusqu'à qualifier le clan des néo-conservateurs qui peuplent l'entourage de Donald Rumsfeld de «bureau de la Gestapo».

John Kerry, le candidat démocrate à la présidence, n'a pas manqué de s'emparer du sujet. «Si je suis président, mon secrétaire d'État exercera pleinement ses responsabilités, ce qui n'est actuellement pas le cas, comme le montre le livre de Bob Woodward», a-t-il ainsi déclaré dimanche sur NBC. La Maison-Blanche, ennuyée, allume des contre-feux. Condoleezza Rice a ainsi démenti à la télévision certains points du livre. Le président n'a pas décidé de partir en guerre en janvier, mais en mars, a-t-elle assuré. Et Cheney et Powell ont des rapports «amicaux», a-t-elle juré.

Les durs de l'administration sortent leurs piques: dans des confidences anonymes à la presse, ils accusent Powell d'avoir raconté des sottises à Woodward pour faire bonne figure au regard de l'histoire.

Si un homme ne ressort pas grand du livre de Woodward, c'est le directeur de la CIA George Tenet. Le 21 décembre 2002, accompagné de son adjoint John McLaughlin, il est reçu par Bush qui leur a demandé de lui présenter les informations de la CIA sur les armes de destruction massive irakiennes: enregistrements, photos satellites, etc. La présentation est un flop. «Bien essayé. Je ne pense pas que ce soit vendable à monsieur Tout-le-monde», commente Bush, qui se tourne vers Tenet: «C'est tout ce qu'on a?». Le directeur de la CIA se lève du canapé et assure: «Ne vous inquiétez pas, c'est du béton. [Il's a slam dunk case], un point ultrafacile, au basket.»

Impressionné, Bush est alors convaincu, sur ces quelques paroles, que Saddam possède bien des armes de destruction massive et cherche, une fois de plus, à rouler l'ONU.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémoriel)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

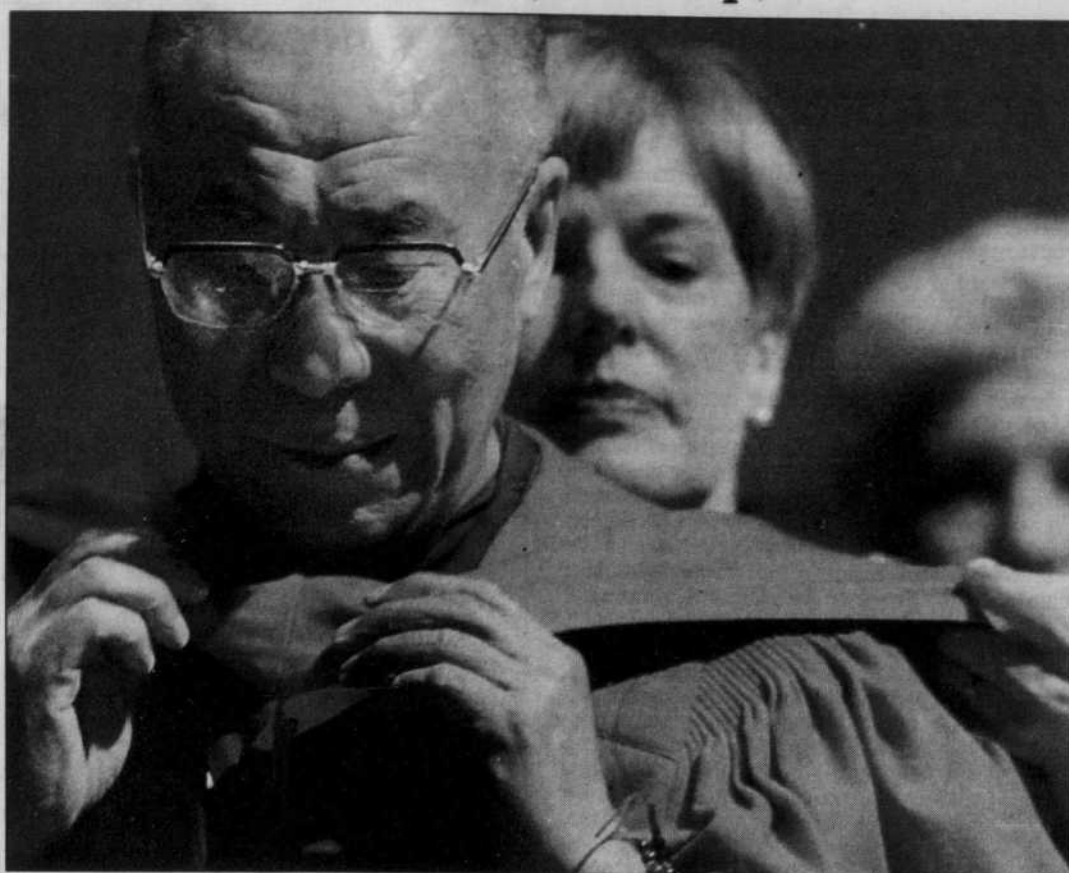
Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 611, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division de Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Doctorat honorifique



LYLE STAFFORD REUTERS

LE DALAI-LAMA était dans l'Ouest canadien, hier, où il a reçu un doctorat honorifique de l'Université de la Colombie-Britannique. Deux autres personnalités, M^{rs} Desmond Tutu, d'Afrique du Sud, et la juriste iranienne Shirin Abadi ont reçu le même honneur. Le moine tibétain en exil — qui a tenu une séance d'enseignement spirituel très courue durant le week-end à Vancouver — a promis de continuer sa lutte pour la protection des droits culturels et civils de son peuple. «Je veux vous assurer que je respecterai cet engagement jusqu'à ma mort», a-t-il déclaré hier dans un anglais hésitant. Les trois Prix Nobel de la paix ont également lancé un appel à la résolution par la non-violence des conflits dans le monde. Le dalaï-lama est arrivé à Vancouver samedi, et il doit se rendre à Ottawa plus tard cette semaine afin de rencontrer le premier ministre Paul Martin.

MARTIN

La tenue de la table ronde d'hier coïncide avec un changement de ton dans la campagne menée par le premier ministre

SUITE DE LA PAGE 1

les libéraux en particulier, étant absorbés par leurs calculs électoraux et les préparatifs d'une hypothétique élection printanière.

Le chef bloquiste Gilles Duceppe n'était pas impressionné par la table ronde d'hier, mais il souhaitait qu'il ne s'agisse pas d'une manœuvre électorale de Paul Martin, les autochtones ayant un réel besoin de régler leurs problèmes. Mais il a rappelé que la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones avait déposé en 1996 un rapport d'environ 4000 pages qui avait fait l'unanimité au sein des groupes autochtones, mais dont un grand nombre des quelques 400 recommandations sont restées lettre morte.

«[Les libéraux] sont toujours en processus. À un moment donné, on ne discute plus du fond des choses, mais du processus. [...] Quand ils ne savent plus quoi faire, ils mettent un processus sur pied», a souligné M. Duceppe.

La tenue de la table ronde d'hier coïncide aussi avec un changement de ton dans la campagne menée par le premier ministre depuis des semaines. Après avoir sillonné le pays pour «consulter» les Canadiens, il a entrepris la semaine dernière de présenter plus clairement ses priorités et les moyens qu'il entend prendre pour les mettre en œuvre.

Après un discours sur la politique étrangère et la défense à Gagetown, au Nouveau-Brunswick, il s'est rendu à Toronto, vendredi, exposer les cinq grandes priorités de son gouvernement, à savoir la santé, l'éducation, les autochtones, les villes et la place du Canada dans le monde. Il a aussi, à cette occasion, donné les grandes lignes de son plan en matière de santé — plan que doit préciser aujourd'hui le ministre de la Santé, Pierre Pettigrew — et a affiché son intention de conclure d'ici à la fin de l'année une entente avec les provinces sur le financement des municipalités.

Il lui restait donc à préciser ses orientations en matière d'affaires autochtones. Mais comme il a toujours promis de travailler en collaboration avec les autochtones eux-mêmes, il ne pouvait imposer ses vues sans les réunir. La table ronde d'hier lui a permis de respecter cet engagement tout en lui donnant les munitions né-

cessaires en cas de campagne électorale.

La rencontre cherchait aussi à corriger le tir après un discours du Trône prometteur, mais un budget décevant du point de vue des autochtones. M. Martin a par conséquent tenté de démontrer que la maigreure des fonds n'était pas synonyme d'absence de volonté politique.

Il s'est montré insistant à cet égard, mais il a aussi souligné que la volonté politique ne pouvait être à sens unique, que les autochtones devaient apporter leur contribution, en particulier en matière de gouvernance, de transparence et de reddition de comptes.

Le but ultime, a-t-il ajouté, est d'en finir avec la Loi sur les Indiens et le ministère des Affaires indiennes et d'en arriver à la réalisation de l'autonomie gouvernementale autochtone. Mais, pour y arriver, a-t-il dit, le fossé qui sépare les autochtones et le reste des Canadiens sur le plan social et économique doit être comblé.

Selon lui, le gouvernement et les organisations autochtones doivent s'entendre sur un plan concret et des objectifs précis en matière de santé, d'éducation, de logement, de développement économique et de gouvernance. Ils doivent aussi «trouver des moyens plus efficaces de conclure les négociations concernant les ententes d'autonomie gouvernementale et les revendications territoriales». Pour sa part, le gouvernement fera rapport chaque année sur les résultats obtenus et sur sa capacité de s'approcher de ses objectifs.

Le gouvernement a annoncé la création d'un secrétariat aux affaires indiennes, son appui à un secrétariat sur le logement au sein de l'Assemblée des Premières Nations, mais, pour le reste, il faudra attendre pour voir des résultats concrets, le temps de mettre en œuvre les processus de concertation discutés et d'élaborer conjointement un plan doté d'objectifs «concrets et mesurables».

Certains désaccords pourraient surgir, en particulier au sujet de la Loi sur les Indiens. L'APN rejette tout amendement, préférant la voir disparaître en temps opportun. Le ministre des Affaires indiennes, Andy Mitchell, a de son côté indiqué que certaines modifications pourraient s'avérer nécessaires d'ici là. Il a toutefois précisé que les autochtones seraient associés au processus et que les changements pourraient être optionnels.

ÉTUDES

SUITE DE LA PAGE 1

Mais ces particules ne sont pas une solution au réchauffement du climat, car leur durée de vie n'est que de quelques jours ou quelques semaines. De grandes éruptions volcaniques, comme celle du Pinatubo, ont permis, par l'importance des aérosols libérés, de ralentir momentanément la progression des changements climatiques. Si certains s'avaient d'y voir une solution, il suffit de se rappeler que la plupart de ces aérosols sont acides et contribuent, comme les composés azotés, au smog urbain et à la pollution des cours d'eau...

Refroidissement de l'Europe

Cette dynamique atmosphérique n'a d'égal par ses inconnues que le débat en cours sur les mouvements de l'océan qui pourraient, selon certains modèles mathématiques, se traduire par un arrêt de la circulation thermohaline des océans, soit le mouvement de plongée des masses d'eaux chaudes de surface dans l'océan, qui sont aspirées en quelque sorte vers les régions polaires où elles plongent à plus de 2000 mètres de profondeur après s'être refroidies au contact des eaux po-

laires, pour l'instant encore très froides... L'idée de base de chercheurs comme Wallace Broecker, du Lamont-Doherty Earth Observatory (Univ. Columbia, NY), un des pionniers de la recherche sur ce mégaphénomène naturel, c'est que, s'il n'y a plus assez de froid pour tirer vers les côtes européennes les masses d'eaux chaudes provenant des tropiques, le mouvement s'arrêtera et l'Europe se refroidira.

Dans un récent article scientifique, Broecker indique qu'il faudrait au moins 100 ans de réchauffement intense du climat pour que le mouvement des océans s'arrête avec les impacts prévus. Broecker ne renie pas toutefois son hypothèse initiale, qu'un rapport récent du Pentagone utilisait pour prédire un arrêt ralentissement de la pompe océane d'ici à 2020, ce qui aurait pour effet de plonger l'Europe entière dans des froids sibériens.

Dans la dernière édition de la revue *Science*, les océanographes S. Häkkinen et P. B. Rhines confirment un ralentissement de la circulation thermohaline entre 1990 et 1996, mais, comme ils n'ont pas de relevés satellite, de données marégraphiques, etc., antérieures à 1978, ils ne peuvent dire s'il s'agit d'une tendance lourde ou d'un épisode

cyclique. Conclusion: observons attentivement l'Atlantique, qui est à l'origine des grands mouvements dans les océans de la planète.

D'autres chercheurs canadiens, comme Andrew Weaver et Claude Hilaire-Marcel, de l'UQAM, pensent eux aussi que, si des refroidissements marqués de l'Europe lors de la dernière période glaciaire peuvent s'expliquer par le ralentissement des mouvements thermohalins, la transposition de ce modèle comportemental des océans au réchauffement actuel doit se faire avec prudence. Tout est une question d'amplitude, disent-ils, et il n'est pas sûr que les changements en cours auraient la puissance nécessaire pour freiner la pompe océane.

En attendant, l'Institut Pembina d'Ottawa incitait hier chacun à appliquer le principe de précaution. Pour apprécier l'importance de chaque geste individuel, le Pembina a mis au point un progiciel qui permet à chacun de déterminer par l'entremise d'Internet l'impact pour le climat de la moindre économie d'énergie à la maison, en transport, etc. Et aussi ce que chacun économise en argent sonnant. Consulter à ce sujet le site Internet unetonneenmoins.ca si on veut contribuer à sa manière au Jour de la Terre, après-demain!

MAROIS

SUITE DE LA PAGE 1

Cette assemblée constituante sera composée de représentants de la société civile uniquement, hommes et femmes dans une égale proportion. «C'est vraiment de permettre au peuple — We, the people, Nous, le peuple — de pouvoir s'exprimer», a livré Mme Marois au *Devoir*. Elle estime que les travaux de cette assemblée, à l'instar de la Commission Bélanger-Campeau et des commissions parlementaires qui ont suivi, pourraient s'étendre sur une période de un an et demi à deux ans. «Il faut se donner du temps. Je regarde le gouvernement qui bouscule les gens avec ses forums, c'est ridicule. Ce n'est pas comme ça qu'on amène les gens à un niveau de participation à la hauteur des attentes», estime-t-elle. Le référendum sur la souveraineté pourrait donc se tenir après la rédaction de la Constitution, qui doit être approuvée par les élus, a précisé Mme Marois, et après les travaux du ministère de l'Accession à la souveraineté.

Mme Marois a aussi donné l'exemple de la Commission itinérante sur l'avenir du Québec, suivie d'une commission nationale, un exercice de quelques mois tenu au début de 1995. «C'était un peu court» bien que «riche en enseignements», juge Mme Marois qui croit qu'«on devrait beaucoup associer la population québécoise à la définition de son avenir dans un État souverain».

Dans son texte, Mme Marois propose un plan de match visant l'accession à la souveraineté du Québec en quatre quarts comme au football, un sport que pratiquent ses fils. Rappelons qu'en 1994, Jacques Parizeau avait entrepris une démarche en trois périodes comme au hockey, avait-il précisé.

Selon Mme Marois, il faut, dans un premier temps, que l'électorat appuie fortement le Bloc québécois aux prochaines élections fédérales. Dans son texte, la députée insiste sur le rôle d'opposition du Bloc à Ottawa face au parti de Paul Martin compromis dans le scandale des commandites et menaçant d'invalider des champs de compétence. Au *Devoir* cependant, Mme Marois a souligné que les gens sont «sinon désabusés», du moins «un peu indifférents» à l'endroit du Bloc: au-delà d'un simple vote en faveur d'un parti d'opposition, l'appui au Bloc doit s'inscrire dans un plan de match d'accession à la souveraineté, a-t-elle fait remarquer.

Dans le deuxième quart du plan de match de Mme Marois, le PQ doit remporter les prochaines élections, possiblement en 2007, en se présentant comme «un parti de gouvernement» qui offrirait «une véritable alternative sociale, économique et démocratique au gouvernement Charest». Mme Marois est convaincue qu'un gouvernement péquiste doit à la fois gouverner et préparer l'accession à la souveraineté.

De son côté, François Legault, qui planche à l'heure actuelle sur un budget de l'an I du Québec souverain, estime que le PQ doit présenter à l'électorat «un programme de pays» beaucoup plus attrayant qu'un programme de «gouvernement provincial». Le député de Rousseau est également favorable à la tenue d'un référendum sur la souveraineté dans les mois qui suivent le retour au pouvoir du PQ.

«Nous ne devons pas nous contenter d'un simple exercice comptable qui résume la souveraineté à une colonne de revenus et à une colonne de dépenses», estime Mme Marois. Préalable à toute consultation populaire sur la souveraineté, le PQ doit être «le fer de lance d'une vaste coalition», a réitéré la députée. «La souveraineté n'appartient pas à un seul parti; elle appartient au peuple.»

Le troisième quart du plan de match, c'est le mandat de préparer la souveraineté avec la création d'une assemblée constituante et d'un ministère de l'Accession à la souveraineté. Pour convaincre les Québécois de choisir leur indépendance, «il faut être plus clair quant aux actions qu'entreprendra un gouvernement du Parti québécois. L'élection du Parti québécois doit lui donner le mandat de travailler de façon transparente à l'élaboration d'un projet de pays», écrit Mme Marois.

Soulignons que Mme Marois ne reprend pas dans son texte sa proposition de référendums sectoriels. «Ils avaient été perçus comme étant un succédané à un référendum sur la souveraineté», a-t-elle convenu. C'est un outil dont le Québec ne doit pas se priver, «mais ce n'est pas la souveraineté par petites pièces», a-t-elle insisté.

Le quatrième quart, c'est le référendum sur la souveraineté alors que le gouvernement présentera son projet de pays incarné dans une Constitution et plan gouvernemental de transition vers la souveraineté mis au point par le ministère de l'Accession à la souveraineté. Le gouvernement du PQ «aura rebâti une coalition des forces souverainistes encore plus large que celle de 1995», évoque Mme Marois.

Certains péquistes sont convaincus que Bernard Landry, qui a promis de préciser ses ambitions cet automne, annoncera sa décision de demeurer chef du PQ pour les prochaines élections et son intention de faire face au vote de confiance du Congrès en mai 2005. «C'est sa décision. C'est à lui de la prendre au moment où il le jugera opportun», a dit Mme Marois. Elle va respecter le choix de M. Landry. «Il me semble que c'est cohérent avec tout ce que je suis et ce que j'ai été jusqu'à maintenant», a dit Mme Marois en bonne soldate.